

# "L'Écho Québriacois"



quebriac.fr



Assainissement

Valorisation patrimoine

NoëLys

École

Janvier 2016

Bulletin d'informations communales - N°28

**PRODUCTEUR DE LEGUMES**

*Paniers hebdomadaires  
livrés à domicile*

**Vincent Briand** 06 70 92 29 79  
35190 La Chapelle aux Filtzméens v.briand@yahoo.fr




*l'Arbre  
en Bois*

**Crêperie**

*Formule du jour  
le midi en semaine*

Ouvert tous les midis  
de la semaine ainsi que  
les vendredis soir, samedis soir  
et dimanches soir.  
Fermeture le mercredi.

12, rue de la Liberté • 35190 QUÉBRIAC  
02 23 22 04 50

ELECTRICITÉ  
CHAUFFAGE

**Lebreton**  
Electricité Générale

Z.A. ROLIN 35190 QUÉBRIAC  
www.lebreton-electricite.fr 02.99.68.06.74  
contact@lebreton-electricite.fr 06.62.50.26.95

**PLOMBERIE  
Quéré**

INSTALLATIONS SANITAIRES - DÉPANNAGE  
Neuf & Rénovation

La Vectais, 35190 Québric  
02 99 45 54 02 - 06 69 47 61 61

**Jean-Luc CLOLUS**

*Le Savoir-faire  
depuis  
3 générations*

Couverture  
Zinguerie  
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC - 02 99 68 01 17

S.A.R.L. **ROUAULT** Père & Fils

ENTREPRISE DE  
TRAVAUX FORESTIER  
ACHAT & VENTE DE  
BOIS DE CHAUFFAGE

CHÊNE - FRÊNE - HÊTRE - LINAÏON TOUTE L'ANNÉE

MALAGUET - 35190 TREVERIEN  
Tél. 02 99 45 60 67 - Fax 02 99 45 62 46 - Port. : 06 75 50 41 46

**LES  
COTEAUX  
DU LINON**

**VENTE DIRECTE**  
sur rendez-vous  
coteaux-du-linon.com  
02 23 35 12 25

Jus de pomme  
34 le bas Couëdan  
35720 Pleugueneuc

**HP énergetik**

Chauffagistes spécialistes des chaudières et poêles à bois

Plomberie - Solaire Thermique - Photovoltaïque  
Nos compétences d'énergéticiens à votre service






Z.A. de Rolin – Québric - Tél. : 02 99 13 28 94 - www.hpenergetik.fr

## SOMMAIRE

	Le mot du maire.....	3
	Vie communale.....	4-8
	Assainissement 2016-2018 Commission Valorisation du Patrimoine Naturel et historique Nids de frelons asiatiques Un nouveau site internet Un vice champion de France de BMX Classe 5	
	Point de vue.....	9
	Communauté de Communes.....	10
	Service civique Des aides	
	Les séances du Conseil Municipal.....	11-17
	Bâtiments et biens communaux Voirie et réseaux Urbanisme Affaires scolaires Administration générale Finances Tarifs communaux 2016	
	État civil.....	18
	Une page d'histoire.....	19-21
	Le château de la Gromillais en Québriac	
	Vie sociale.....	22-26
	Repas du CCAS Noël's Le village du Courtil Noë Hélène et Serge Grison Concours des maisons fleuries	
	Bibliothèque.....	27
	École.....	28-34
	Vie Associative.....	35-46
	Commission vie associative Québriaquad Club du 3 <sup>e</sup> âge ACCA CATM/ACPG Anim'6 La ludothèque au Bois des Ludes Badaboum Les Touch'à'Tout La crèche de l'Ormel APE Gymnastique féminine de Québriac Comité des fêtes du Grand Bois Courir à Tinténiac-Québriac Trail du Clocher Tors Queb'Rando Association Québriac-Marpod Le Cercle d'Ille-et-Rance Lundi de Pâques Étoile Sportive Québriacoise	
	Renseignements utiles.....	47

## Le Mot du Maire



### Ma Commune est UTILE.

Je reprends le mot d'ordre de l'association des maires ruraux, affiché à l'entrée de la mairie, pour souligner l'action de proximité de la commune et l'attachement de la population à cette collectivité. Pour être efficace et tenir pleinement son rôle, son administration doit être améliorée.

Pour cette année 2015, j'avais souhaité effectuer un « Diagnostic Ressources Humaines ». Le CDG35 (Centre De Gestion des Collectivités) nous a accompagnés dans cette démarche. Elle est peu fréquente pour des communes de notre taille. Et pourtant. Avec 20 agents pour 13 équivalents temps plein, par certains côtés, nous fonctionnons aujourd'hui à 1600 habitants comme hier à 800 et un effectif de moitié. Un organigramme simplifié, peu de règlements, d'ordre de services, de procédures écrites etc. Notre petite collectivité est comme une PME. C'est sa rigueur de fonctionnement et de gestion, la cohésion de ses équipes d'élus et d'agents, son action de terrain, qui lui permettent de continuer à exister pour décider, avec suffisamment d'indépendance, des projets qu'elle entend mener.

Je ne voudrais pas être le dernier maire d'une époque où les communes avaient encore la maîtrise de leur budget, de leur sol, de leur destin ! Pour autant, on ne peut plus exister seuls. La Communauté de Communes est un étage assez proche pour mutualiser sans s'éloigner du terrain. La dynamique communautaire profitera progressivement à tous et à chacun.

**Meilleurs vœux de bonne année 2016.**

*Le Maire, Armand Châteaugiron.*

*Meilleurs  
& Vœux  
2016*

Armand Châteaugiron, maire de Québriac, ses adjoints et les membres du Conseil Municipal, ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux,

**LE SAMEDI 9 JANVIER 2016 À 11 HEURES  
À LA SALLE POLYVALENTE DE LA NOUASSE**

Et vous adressent, pour vous-même et votre famille, une bonne et heureuse année 2016.

**MAIRIE**  
5, rue de la Liberté  
35190 QUÉBRIAC  
02 99 68 03 52  
mairie@quebriac.fr  
www.quebriac.fr

Directeur de publication :  
Armand Châteaugiron  
Impression : Imp. **atmco** IMPRIM'VERT



## Assainissement 2016-2018

En matière d'assainissement collectif, la commune est dotée actuellement d'un système simple de traitement bactériologique à base de lagunes, avec déversement après épuration dans la DONAC. La capacité dite nominale, c'est-à-dire théorique sur la consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par habitant, est de 800 équivalent/habitant, soit 320 foyers raccordés. En réalité, la consommation étant en deçà des 120 m<sup>3</sup> par foyer, nous avons un peu de marge.

### 2 opérations majeures sont en projet

**La 1<sup>re</sup>, extension du réseau à la Basse Ville - La Ville-Hulin - Grand Moulin** est destinée à permettre l'accès à l'assainissement collectif à ce secteur rattaché progressivement au bourg, et notre volonté d'y apporter progressivement les mêmes services que le bourg actuel. Ainsi, les réseaux ont été effacés, le réseau d'eau potable rénové, l'éclairage public se diffusera progressivement lorsque les opérations de renouvellement/économies d'énergie seront achevées dans les lotissements nord (Bois Jardin, Marpod, Landelle).

Cette extension passe d'abord par une modification du plan de zonage de l'assainissement, car ce secteur est actuellement en Non Collectif.

Le coût de l'opération est de 210 à 240 000 euros HT, plus les divers compléments et sujétions (acquisitions foncières et autres). Ce réseau présente un linéaire important, près de 2 km, pour un nombre de raccordements théoriques limités, à peine 30. Ces mesures dépassent de loin les critères de l'AGENCE DE L'EAU qui sont de 40 m par raccordement.

Ainsi, cette opération se fera sans aucune subvention. Cette évolution prépare aussi bien sûr l'arrivée de nouveaux lotissements sur ce secteur.

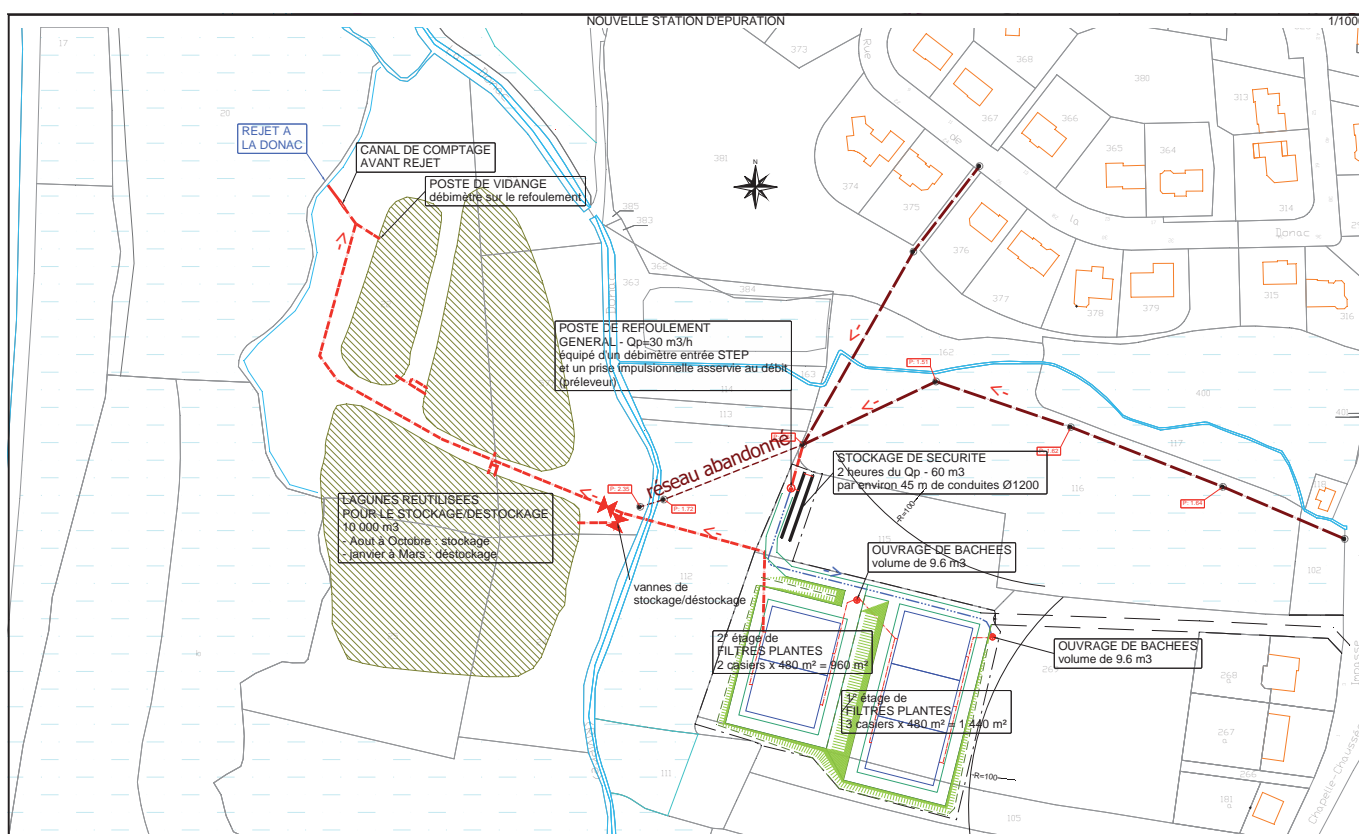
**Le 2<sup>e</sup> projet est celui de la nouvelle station.** Nous attendons d'abord l'arrêté préfectoral pour pouvoir lancer ce projet. Il est prévu sur 2017-2018.

Le coût estimé est de 600 000 euros H.T. Le ratio calculé par l'AGENCE DE L'EAU nous permet d'espérer 40 % de subventions, soit 240 000 euros. Il restera donc à financer 360 000 euros.

Conçue pour une capacité de 1200 équivalent/habitant, soit une augmentation de 50 % de la capacité actuelle, cette station sera un système de traitement par phyto-épuration constitué de bassins plantés de roseaux, avec conservation des lagunes notamment pour les périodes d'étiage, lorsque, l'été, le débit de la DONAC n'est pas suffisant pour absorber les rejets des lagunes et risquer des pollutions du cours d'eau.

### Pour la Basse-Ville - Ville Hulin - Grand Moulin :

L'avant-projet sommaire a été voté par le Conseil Municipal fin septembre. Il a permis de dégager les grandes lignes du projet, les montants en jeu, et un macro-planning. Ainsi, le plan de zonage va être modifié (vote du conseil le 27/11) et la procédure d'enquête publique aura lieu en janvier 2016. Parallèlement, sera faite la consultation des entreprises au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Au mois de mars 2016, le choix des entreprises interviendra suivi d'une réunion publique avec les riverains et les entreprises retenues. Les travaux dureront 4 mois, d'avril à juillet 2016.





## Commission Valorisation du Patrimoine Naturel et Historique

### Une demande de labellisation Villes et Villages Étoilés en cours.

Compte tenu des efforts engagés par la municipalité depuis plusieurs années, la commission a proposé à la commune de déposer une demande de labellisation Villes et Villages Étoilés 2015 auprès de l'Association Nationale pour la protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne.

Promouvoir la qualité de notre environnement nocturne, maîtriser les dépenses d'énergie et les frais de maintenance liés à l'éclairage public, protéger les espèces vivants la nuit et ayant besoin de l'obscurité, contenir les émissions de gaz à effet de serre, optimiser la lumière pour une meilleure qualité de vie. Tels sont pour les communes, les engagements contenus dans la charte avec l'Association Nationale pour la protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne. Les communes retenues en seront informées en décembre.



### Projet convention « refuge LPO » présentée en conseil municipal

La Ligue de protection des Oiseaux France et son réseau d'Associations Locales LPO développent des espaces de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelés « Refuge LPO ». C'est un agrément mettant en valeur des espaces qui préservent et développent la biodiversité tout en offrant à l'homme une meilleure vie.

Tout type d'espace public ou privé peut bénéficier de cet agrément lorsqu'il présente un potentiel d'accueil de la faune et de la flore sauvages.

Mi-septembre accompagnés des deux chargés de mission LPO et de plusieurs membres de la commission nous nous sommes rendus sur plusieurs sites de la commune. Le bourg, les Etanchets, le moulin de Rôchetain, l'étang des Noës, les landes et l'ancienne lagune.

Suite à cette visite, après réception des propositions de la LPO, la commission Valorisation du Patrimoine

a proposé au conseil municipal de retenir le site des Etanchets pour différentes raisons :

- lieu proche du bourg et accessible pour les enfants de l'école ;
- d'une superficie de 4,50 ha propice comme terrain expérimental pour un inventaire faunistique et floristique. Cet espace comprenant d'anciennes prairies permettrait des aménagements afin d'augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité ;
- lieu situé sur la boucle au départ de la Ville Geffrend. Circuit pédestre de 7 km ;
- proche du château de Québriac.

Une présentation de la convention LPO en présence des Chargés de missions a été faite au conseil municipal le 27 novembre et a reçu un accueil favorable des conseillers présents.

Des propositions d'aménagements ludiques le long du circuit de la Ville Geffrend ont également été présentées par Alexandre Csutoros et Erwan Fontaine :

- Le principe est de placer des panneaux décrivant la faune, la flore et l'intérêt historique des lieux. Pour vous accompagner dans cette balade un petit lutin au nom de Kevrieg (Québriac en breton) sera votre guide !

Une autre action très sympa a rassemblé des membres de la commission et du conseil municipal, le nettoyage de la tourbière située près de l'étang des Noës en bordure du chemin PDIPR. Le dimanche 8 novembre nous nous sommes retrouvés pour éliminer une partie des pieds de bouleaux qui colonisent cette tourbière et permettre ainsi à la Droséra (petite Orchidée) son maintien dans son milieu naturel. Le bois abattu sera remis au CCAS pour les résidents de la salle Néolys. Une autre matinée est prévue en janvier-février si vous êtes intéressés pour un coup de main... Contact : Alain Billon au 02 99 68 00 42..

Garder notre campagne propre est à rappeler sans cesse, de manière récurrente des poubelles, déchets vert, tonte et autres objets sont jetés dans les chemins. Les espaces privés communaux, les chemins communaux appartiennent à tous les Québriacois et doivent rester propre. Aujourd'hui c'est facile de trier, de recycler, de composter... Il est donc absurde de se débarrasser de ses déchets chez son voisin, même si ce voisin est la commune. Prévenir la mairie si vous trouvez des lieux souillés.

Profitons aussi de nos balades hivernales pour repérer toute présence de nids de frelons asiatiques et surtout les signaler en mairie.



## Un nouveau site internet pour la commune



Sans doute l'avez-vous déjà remarqué mais, depuis le 15 décembre, le site internet de notre commune a connu une importante évolution. Fruit du travail d'une commission municipale élargie comprenant notamment les développeurs de la première version de notre site, des séances de travail et d'échanges sont intervenues tout au long de l'année pour vous proposer ce nouveau support d'information et de communication.

Pas de bouleversement, mais une évolution à l'identique de celle que nous avons souhaité impulser à l'Écho. Vous y retrouverez donc l'ensemble des rubriques que vous connaissiez déjà réparties de manière toutefois un peu différente.

À nous désormais, l'ensemble des contributeurs, membres de la municipalité ou du tissu associatif de nous saisir de ce nouvel et bel outil pour le faire vivre.

Plus que de longs discours de présentation, nous vous invitons à vous connecter et à nous faire part de vos remarques et suggestions.

La commission élargie quant à elle demeurera active tant pour former les agents et les contributeurs que pour examiner les suggestions, évaluer et proposer le cas échéant de nouvelles évolutions.

La municipalité tient à remercier, Judith Goubault, Alexandre Csutoros, Marc Delahais et Jean-Louis Demogue pour leur disponibilité, leur investissement et la qualité de leur travail.

## Nids de frelons asiatiques prise en charge des frais de destruction

La Communauté de Communes Bretagne Romantique vient de passer une convention avec la FGDON 35 pour la mise en place d'un programme de lutte collective contre le frelon asiatique (*Vespa Velutina*).

Elle a décidé de ne pas financer les frais de destruction des nids de frelons asiatiques sur son territoire et a demandé à chaque commune de se positionner sur la prise en charge de ces coûts.

La CCBR a sélectionné deux prestataires référencés par la FGDON 35 pour effectuer la destruction des nids : FARAGO et EMERAUDE DESINSECTISATION.



Depuis plusieurs mois des nids de frelons asiatiques ont été régulièrement repérés sur le territoire de la Commune.

Considérant le caractère particulièrement invasif de l'espèce *Vespa Velutina*, le danger que représente le frelon asiatique pour la population et le risque de réduction de la pollinisation que fait peser ce prédateur des abeilles ainsi que le risque que fait peser une telle prolifération sur la biodiversité, la Commune prendra en charge à 100 % les frais de destruction des nids de frelons asiatiques par des entreprises spécialisées, chez les particuliers habitant la commune. Le coût d'une intervention varie entre 90 € et 156 € selon la hauteur du nid.

La date de départ de la prise en charge par la commune est le 1<sup>er</sup> avril 2015 avec remboursement aux particuliers des frais engagés pour la destruction des nids de frelons asiatiques entre le 1<sup>er</sup> avril 2015 et le 25 septembre 2015 et paiement direct de l'entreprise en charge des interventions à compter du 26 septembre 2015.

La prise en charge nécessite :

- que le propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid, le signale en mairie et que ce nid soit identifié « nid de frelons asiatiques » par la Collectivité ;
- que l'entreprise en charge de l'intervention ait été missionnée par la commune.



## Un vice champion de France de BMX dans la commune



Amaël Boursier né à Québriac en 2007 est devenu vice champion de France de BMX sur la piste de Sarzeau lors du trophée de France qui s'est déroulé en juin dernier.

Passionné de vélo depuis ses 3 ans il délaisse rapidement ses petites roulettes pour évoluer dans la campagne québriacoise.

Peu intéressé par les activités d'intérieurs il intègre en 2012, à peine 5 ans, le club de BMX Quevert Pays de Rance près de Dinan. Aujourd'hui âgé de 8 ans et bien entouré par le club et son entraîneur Damien Grouazel, il réalise une saison presque parfaite dans sa catégorie en remportant la coupe de Bretagne qui se déroulait sur 6 manches à travers notre région. Une place de vice champion de Bretagne sur la piste d'Hennebont, le titre de champion départemental et enfin vice champion de France.

« C'est un sport très spectaculaire issu du motocross » nous racontent ses parents « il s'agit de parcourir le plus rapidement possible une piste d'environ 400 m parsemée de bosses. Les pilotes sont placés par 8 derrière une grille sur une butte de départ.



*C'est un sprint qui demande des qualités physiques et des qualités techniques. Les compétitions se déroulent le dimanche le plus souvent, commencent par des essais pour découvrir la piste et ensuite sous le principe de manches qualificatives jusqu'à la finale. »*

Amaël fait 2 entraînements par semaine et fait entre 15 à 20 courses par an. « C'est un investissement personnel et kilométrique importants mais les résultats sont présents et on prend beaucoup de plaisir à le voir évoluer sur les bords des pistes... » expliquent ses parents.

## Classe 5

Crédit photo : Mignot - Saint-Méen et Montfort.





## Point de vue de la minorité Réchauffement !

À l'heure de la COP21 (Convention des Nations Unies sur le climat), Québriac est agité par le projet Parc Éolien ! Les pour, les contre !

Le débat ne se situe pas au niveau local, notre avenir et celui de nos enfants, dépend de l'énergie disponible. Nous devons, à la fois diminuer notre consommation et trouver de nouvelles sources d'énergies non fossiles (pétrole, gaz et autres), c'est à dire renouvelables et durables.

Certes, les éoliennes seront présentes au quotidien pour les riverains, mais de tout temps nous avons vu notre paysage évoluer (grands immeubles, 2 fois 2 voies Rennes Saint-Malo, lignes haute et moyenne tension et autres) et la transition énergétique est un enjeu d'intérêt général.

Dans le cas qui nous concerne, de nombreuses études ont été entreprises, avec la participation des riverains et le nécessaire a été fait pour réduire les nuisances. Depuis 2003, la municipalité apporte toutes les informations aux habitants (presse, conseil municipal).

Le réchauffement climatique, pour être évité ou, au pire minimisé, nécessite un effort de solidarité de toutes et tous. Nous vivons sur un territoire et nous devons nous entendre pour le développer et le rendre le plus dynamique possible. Le développement énergétique durable et renouvelable fait partie, entre autres, de l'avenir de notre commune et des communes voisines. La commune de Québriac et ses habitants doivent apporter leur contribution à ce changement de comportement.

La vie est faite de compromis, les extrêmes mènent toujours à de violents conflits.

Est-ce un effet de la COP21 ? Mais 18 mois après les élections municipales nous avons enfin pu échanger avec monsieur le Maire dans un climat serein il y a quelques semaines. Les principaux sujets abordés concernaient les projets de la commune (dont l'éolien), la vie associative et l'élargissement des commissions.

Certains des projets qui nous tiennent à cœur sont en bonne voie : vestiaires de l'ESQ (projet à minima), abris bus pour les élèves par exemple. L'idée de transférer la zone de loisir semble abandonnée, les nouvelles habitations seront réalisées dans le secteur de la ville Hulin. Ce qui permettra aux habitants du secteur de bénéficier d'un assainissement individuel. Nous avons demandé au Maire de tenir informé les habitants du secteur sur le calendrier d'exécution des travaux et les conditions financières de ces raccordements (une prise en charge de la commune est prévu). Un dialogue est également en cours avec les riverains pour l'aménagement de la rue du Courtil Jamet.

Les associations communales sont très actives, mais comme nous l'avons toujours dit, il faut faire en sorte que les élus animent la vie associative Québriacoise. Les tensions actuelles avec certaines d'entre elles ne sont pas acceptables et nous craignons la disparition de structures au sein desquelles de nombreux bénévoles semblent démobilisés !

Il faut toujours essayer de maintenir le dialogue entre nous même si nos avis divergent.

Monsieur le Maire nous avait promis l'élargissement des commissions, il a tenu parole. Alexandre Csutoros est très impliqué dans la commission chargé du nouveau site internet ainsi que dans la commission sur la mise en valeur du Patrimoine sous la conduite d'Alain Billon et la participation d'Erwan Fontaine. Pierre Jehannin vient de rejoindre la commission finances. Leurs compétences sont reconnues et nous en sommes fiers. D'autres personnes ont été intégrées dans ces commissions et c'est une bonne chose.

Nous espérons que la prochaine année nous permettra de continuer à travailler dans ce nouveau climat de dialogue.

**Les élus « Horizon 2020 » vous souhaitent une excellente année 2016 !**



## Service civique : devenez ou accueillez un volontaire

Le Service Civique propose aux jeunes de 16 à 25 ans des missions d'intérêt général pendant une durée continue de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger.

Les lieux d'accueil sont multiples (associations, collectivités territoriales : mairies, départements, régions, établissements publics : lycées, collèges, musées, etc.) et les domaines variés : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Le Service Civique permet d'offrir aux jeunes volontaires un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils peuvent gagner en confiance en eux et en compétences. C'est aussi l'occasion de prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Vous souhaitez en savoir plus ?



Contactez votre Point Information Jeunesse au 02 23 16 45 44 ou par mail à [c.goulet@bretagneromantique.fr](mailto:c.goulet@bretagneromantique.fr)

Trouvez ou publiez votre mission sur : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

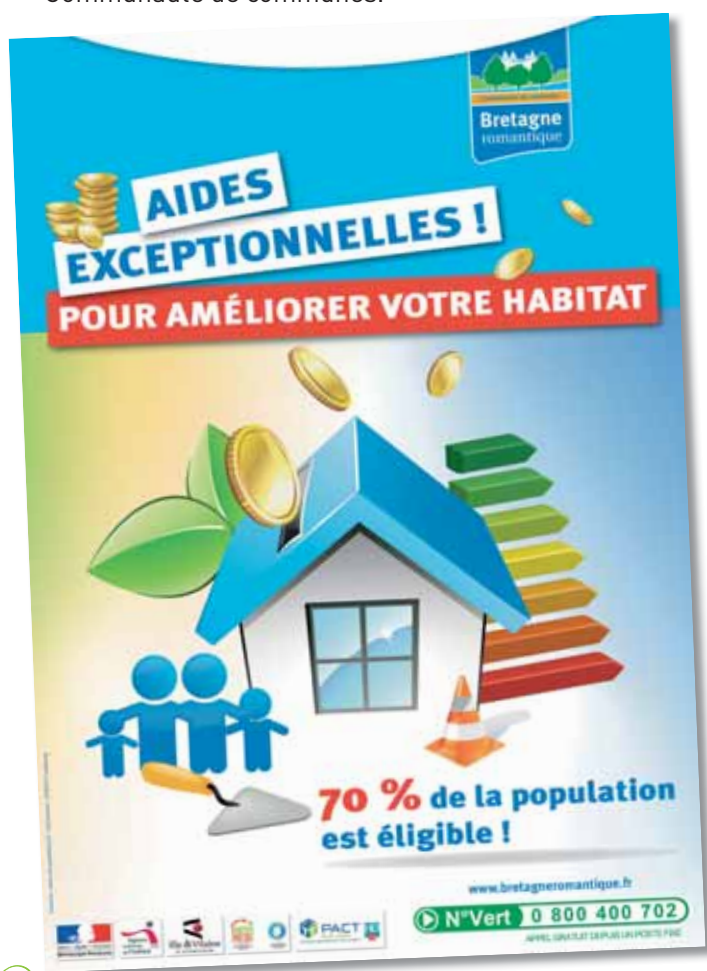
### VOIRIE : INFO PRATIQUE

Les riverains sont tenus de couper les branches dépassant de leur propriété. Mal entretenus, arbres et haies débordant sur la voie abîment les engins et rendent difficile le travail d'entretien de la voirie.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

## Des aides pour améliorer votre habitat

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) atteint la fin de sa 2<sup>e</sup> et avant-dernière année de subventions. Il vous reste jusqu'à la fin de l'année 2016 pour solliciter des aides de l'Agence nationale de l'habitat et du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, majorées par la Communauté de communes.



### Qui peut bénéficier de ces aides ?

Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, et propriétaires bailleurs privés.

Dans tous les cas le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

### Quels sont les travaux concernés ?

- Économies d'énergie ou énergies renouvelables : double-vitrage, isolation, changement d'énergie de chauffage...
- Adaptation du logement aux handicaps et à la perte de mobilité : main-courante, adaptation salle de bains, rampe d'accès, monte-escalier...
- Mise aux normes de logements très dégradés.

Dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des artisans (fourniture et pose) et ne doivent pas être commencés avant d'avoir eu l'accord des subventions.

### Rencontrer les conseillers du PACT HD 35, missionnés par la Communauté de communes, pour :

- vous renseigner sur les différentes aides possibles et les modalités ;
- obtenir des conseils techniques après une visite à votre domicile ;
- établir un plan de financement en tenant compte de vos apports personnels et ressources ;
- monter votre dossier de subvention et assurer son suivi.

Ces rencontres sont **gratuites et sans engagement**.

Des permanences, sans rendez-vous, sont organisées tous les vendredis de 10 h à 12 h à la Maison des Services (3 rue de la mairie à Combourg).

Vous pouvez aussi prendre au contact par téléphone au 0 800 400 702 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pour une première rencontre avec le PACT HD 35, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition afin qu'ils puissent étudier votre demande.





L'intégralité des séances du conseil est consultable en mairie mais aussi sur le site de la mairie : [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr)



## BÂTIMENTS et BIENS COMMUNAUX

### Forêt communale : autorisation à « IEL Exploitation 9 » pour déposer une demande de défrichement

Séance du 5 juin 2015

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, l'autorisation et mandat à IEL Exploitation 9, qui porte le projet de développement du parc éolien, pour déposer la demande de défrichement auprès de la Préfecture.

En effet, le 16 avril 2014, le conseil municipal de Québriac donnait son accord à la demande de défrichement dans le cadre du projet éolien. Les services de l'Etat souhaitent que la demande de défrichement soit faite au nom de IEL Exploitation 9 (et non pas au nom de la commune de Québriac), étant donné que c'est IEL qui supportera les coûts des mesures compensatoires et que le dossier est désormais instruit dans le cadre de l'Autorisation Unique.

### Reboisement de la forêt communale : attribution du marché de travaux

Séance du 3 juillet 2015

La forêt communale de Québriac est touchée depuis 2010 par une attaque de Dendroctones sur les Epicéa de Sitka (41 hectares sur les 84 hectares du massif). La commune s'est engagée à reconstituer sa forêt sur 7 ans (2013-2019).

Dans le cadre de l'exécution du programme de travaux 2015 (Parcelle 1A soit 4,47 ha), la commune a lancé un avis d'appel public à la concurrence comprenant : la préparation de terrain avant reboisement, la fourniture et mise en place des plants d'Epicéa de Sitka et de Pin maritime, l'entretien pendant 3 années.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 3 juillet 2015. Les critères de jugement des offres ont été fixés comme suit : prix des prestations à 60 %, valeur technique à 40 %.

**Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité le marché de travaux 2015 de reboisement de la Forêt communale à l'entreprise Loïc de Talhouet (Amanlis), pour un montant de 19 563,52 € TTC.**

### Convention de mise à disposition d'un local communal : entre la commune de Québriac et M. Jean-Louis Gouret

Séance du 3 juillet 2015

Mise à disposition d'un local communal situé Rue de la Liberté (à l'arrière du local commercial).

**Projet voté à l'unanimité par le conseil municipal.**

### Parc éolien « VSB énergies nouvelles » de Dingé/Tinténiac : avis de la commune de Québriac sur le projet dans le cadre de l'enquête publique

Séance du 25 septembre 2015

Après présentation du projet composé de 4 éoliennes implantées sur les communes de Dingé et de Tinténiac, de l'analyse des impacts **et après délibération, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, donne un avis favorable à ce projet.**

### Eurl Le P'tit Plus : fixation du montant du loyer

Séance du 25 septembre 2015

Compte tenu d'une situation exceptionnelle sur la fin de l'année 2015, impliquant des risques sérieux pour la pérennité du commerce, le conseil municipal (12 voix POUR, 1 ABSTENTION) fixe le montant du loyer comme suit :

Du 1 <sup>er</sup> août 2015 au 31 décembre 2015, soit 5 mois	GRATUIT
À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Reprise des conditions du bail du 21/07/2009 soit 300 € HT/mois





## VOIRIE et RÉSEAUX

### Travaux de voirie/mise en accessibilité - Programme 2015

Séance du 3 juillet 2015

Monsieur Alain Billon, Conseiller municipal délégué chargé du dossier accessibilité, présente les estimations des aménagements de voirie que la commune de Québriac souhaite faire réaliser en 2015 par la Communauté de communes Bretagne Romantique (à la charge de la commune) dans le cadre de la mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des espaces publics.

#### VOIE PIÉTONNE :

Objet	Montant (TTC)
Aménagement des espaces publics autour de l'église	8 586,00 €
Aménagement des espaces publics autour de la mairie	3 075,00 €
<b>TOTAL PROGRAMME ACCESSIBILITE 2015</b>	<b>11 661,00 €</b>

### SDE 35 :

#### éclairage public secteur de la Nouasse

Séance du 5 juin 2015

Le projet d'extension du réseau d'éclairage public à la Nouasse, soit la mise en place de 2 points lumineux de chaque côté des salles a été voté par 5 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

### Remplacement des points lumineux énergivores rue de la Rabine/rue du Bois Jardin

Séance du 25 septembre 2015

Pour les secteurs de la Rue de la Rabine et de la Rue du Bois Jardin (18 points lumineux), il ressort des études détaillées du SDE 35 un montant à la charge de la commune de 2 025,00 euros, suivant les estimations ci-dessous :

ESTIMATION DES TRAVAUX À RÉALISER	
MONTANT HT	9 000,00 €
TVA (avancée par le MO_SDE35)	1 800,00 €
MONTANT TTC	10 800,00 €
SUBVENTIONS 77,5%	6 975,00 €
<b>À charge de la commune</b>	<b>2 025,00 €</b>

### Réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées, extension de réseau d'eaux usées sur le secteur de la Ville Hulin, construction d'une nouvelle unité de traitement : approbation de l'avant projet sommaire élaboré par le bureau d'études Bourgois.

Séance du 25 septembre 2015

La commune de Québriac dispose actuellement d'un système d'assainissement collectif.

Située au Sud-Ouest de l'agglomération, la capacité de traitement de la station d'épuration est de 800 Eq-Hab. Elle atteint sa charge organique et dépasse sa capacité hydraulique.

L'étude diagnostique du réseau des eaux usées de janvier 2013 a conclu à la nécessité d'étendre la capacité épuratoire de la commune et de réaliser des travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées existant.

L'avant-projet a pour objet de définir et d'estimer :

#### 1. La création d'une nouvelle station d'épuration :

Compte-tenu des orientations d'aménagement du Plan Local d'Urbanisme et afin d'appréhender les perspectives d'évolution démographiques de Québriac, la capacité de la nouvelle station d'épuration sera de 1154, arrondi à 1200 équivalents habitants.

Au vu des études et des normes de rejet réalisées par le Cabinet Bourgois, une filière de type filtres plantés de roseaux à écoulement vertical a été retenue pour la nouvelle station d'épuration.

#### 2. La réhabilitation du réseau des eaux usées de l'agglomération :

De l'étude diagnostic des réseaux existants de Québriac (2013), il en ressort des anomalies et des travaux de réhabilitation à prévoir Rue de la Liberté (remplacement d'un regard), Rue de Marpod, Rue de la Rabine et Rue du Bois Jardin (infiltrations).

#### 3. L'extension du réseau des eaux usées au secteur de La Ville Hulin :

Du fait de la topographie, le secteur de la Ville Hulin ne peut être raccordé au réseau existant qu'au moyen d'un poste de refoulement.

Un réseau de collecte longeant la rue de la Basse Ville (VC n° 12) constituera le réseau de collecte principal. Puis, trois antennes, desservant le Grand Moulin et le centre du hameau de la Ville Hulin, sont à créer.

Les travaux comprendront essentiellement : la fourniture et la pose de 1530 ml de conduites eaux usées, la réalisation d'un poste de refoulement de 10 m<sup>3</sup>/h, la création de 25 branchements, la réalisation d'un chemin d'accès au poste de refoulement, d'une clôture et d'un portail.



**Le montant total des travaux au stade avant-projet est évalué à :**

ÉVALUATION DES DÉPENSES - SOLUTION DE BASE	
Nouvelle station d'épuration	550 000 €
Extension du réseau secteur La Ville Hulin (conduites PVC)	210 000 €
Réhabilitation du réseau des eaux usées existant	45 000 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>805 000 €</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>161 000 €</b>
<i>Base : mai 2015</i>	
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>966 000 €</b>

ÉVALUATION DES DÉPENSES - SOLUTION VARIANTE	
Nouvelle station d'épuration	550 000 €
Extension du réseau secteur La Ville Hulin (conduites Grès)	240 000 €
Réhabilitation du réseau des eaux usées existant	45 000 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>835 000 €</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>167 000 €</b>
<i>Base : mai 2015</i>	
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>1 002 000 €</b>

D'autres prestations adaptées à l'exploitation devront être réalisées à la station d'épuration, à savoir :

- le cabanon pour l'exploitation de la station d'épuration : ..... 5 000 € ;
- la passerelle de liaison entre les deux sites : ..... 10 000 € ;
- la réfection de la clôture du site des lagunes : ..... 15 000 €.

La présente évaluation ne tient pas compte des raccordements aux réseaux d'eau, électriques et télécom, des suggestions géotechniques spéciales et des frais d'acquisitions foncières.

## Modification du plan de zonage d'assainissement

Séance du 27 novembre 2015

Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée par la commune de Québriac en 1995. Cette étude a permis de poser les bases d'une politique de gestion des eaux usées à l'échelle de l'ensemble du territoire communal, et plus particulièrement, de délimiter les zones d'assainissement collectif et non collectif. Ce plan a évolué en 2000, pour la réalisation de travaux d'extension de son réseau d'assainissement vers le Grand Bois et la Ville Geffrend. Les travaux découlant de ce programme ont été réalisés en 2001.

Tous les autres secteurs du territoire communal ont été classés dans des zones d'assainissement non collectif ou semi-collectif.

La commune de Québriac souhaite aujourd'hui engager la modification du plan de zonage d'assainissement communal dans le cadre du projet de raccordement au dispositif collectif des secteurs de la Ville Hulin et du Grand Moulin, quartiers situés au Nord-Ouest du bourg de Québriac.

**Le déroulement de la procédure de modification du zonage d'assainissement est la suivante :**

- Délibération du Conseil Municipal autorisant la mise en œuvre d'une modification du plan de zonage d'assainissement communal et sollicitant la mise à l'enquête publique du zonage.
- Désignation du commissaire enquêteur.
- Enquête publique (un mois).
- Délibération du Conseil Municipal approuvant le zonage d'assainissement.
- Publication et affichage de la délibération (un mois).

## Extension de la station d'épuration étude géotechnique

Séance du 30 octobre 2015

Dans le cadre des travaux pour l'extension de la station d'épuration des eaux usées, **une étude géotechnique doit être effectuée à l'emplacement du futur poste de refoulement et des futurs ouvrages de la station d'épuration de type filtre planté de roseaux.**

L'étude de sol devra permettre de déterminer :

- la nature et les caractéristiques mécaniques des sols en présence (pression limite, capacité portante, module pressiométrique...);
- le (ou les) type(s) de fondations(s) envisageable(s) ainsi que les caractéristiques (niveaux d'assise, taux de travail, tassements...);
- les sujétions d'exécution des terrassements (tenue des parois, arrivées d'eau, roches...);
- l'hydrologie du site :
  - eaux superficielles et souterraines ;
  - niveau des plus hautes eaux (origine de l'information à préciser) ou une approche de ce dernier, à prendre en compte pour le calcul de la stabilité des ouvrages.
- la reconnaissance des niveaux et caractéristiques des terrains (épaisseur des remblais et alluvions, altitude du toit du substratum);
- les dispositions générales vis-à-vis de la nappe en phase chantier et pour la stabilité des ouvrages ;
- l'évaluation des conditions de réutilisation éventuelle des déblais.

Une consultation a été réalisée auprès de 5 bureaux d'étude. Après présentation des résultats de la consultation, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de la société HYDROGEOTECHNIQUE (Pacé) pour un montant de 2 979,60 euros TTC**





## Approbation de la convention GAZPAR (installation et hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur) Séance du 27 novembre 2015

GrDF gère en France le réseau de distribution de gaz naturel qui regroupe l'ensemble des canalisations assurant l'acheminement du gaz naturel vers les consommateurs.

Il a ainsi engagé un projet de modernisation de son système de comptage du gaz naturel visant à mettre en place un nouveau système automatisé permettant le relevé à distance des consommations de gaz naturel des consommateurs particuliers et professionnels. Il s'agit du projet « Compteurs Communicants Gaz ».

### Le projet « Compteurs Communicants Gaz » a deux objectifs majeurs :

- Le développement de la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation.
- L'amélioration de la qualité de la facturation et de la satisfaction des consommateurs par une facturation systématique sur index réels et la suppression des estimations de consommations.

### La solution technique choisie par GrDF permet de répondre à toutes les situations de demande de données de la part des consommateurs :

- Selon la réglementation décidée : la possibilité de données globales anonymes par immeuble ou par quartiers pour le suivi des politiques énergétiques territoriales.
- L'offre de base, sans surcoût pour le consommateur : une information mensuelle sur leur consommation, en kWh et en euros, via les fournisseurs.
- Pour les consommateurs qui le souhaitent : la mise à disposition sans surcoût des données quotidiennes, en kWh, sur le site internet du distributeur, par la création d'un compte internet. Sous réserve de l'accord du consommateur, GrDF est prêt à transmettre ces données à tout prestataire auprès duquel le consommateur aurait souscrit un service de suivi de consommation multifluides, etc.

### D'un point de vue technique, la mise en œuvre de ses nouveaux services nécessite :

- le remplacement des 11 millions de compteurs de gaz existants ;
- l'installation sur des points hauts de 15 000 concentrateurs.

La Mairie et GrDF se sont rapprochés afin de déterminer dans la présente convention les modalités et conditions de l'hébergement des Équipements Techniques de GrDF sur les Sites de l'Hébergeur.

Les Sites retenus pour la commune de Québriac sont les suivants : bâtiment de la mairie, salle polyvalente de la Nouasse.

## URBANISME

### Déclaration d'intention d'aliéner

**Propriété Madre** - 1 rue du courtill jamet  
(Séance du 5 juin 2015)

**Propriété Cloâtre** - 21 Rue de la Donac  
(Séance du 3 juillet 2015)

**Propriété TG 35 (TG viandes)** - ZA de Rôlin  
**Propriété indivision Legourd** - Le Grand Bois

**Néotoa** - 25 rue de la rabine

**Néotoa** - 27 rue de la rabine

(Séance du 25 septembre 2015)

**Propriété TOFELODINES** - ZA de Rôlin

**Propriété CCBR** - ZA de Rôlin

**Néotoa** - 19 rue de la rabine

(Séance du 30 octobre 2015)

Le Conseil Municipal, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens précités.

### Modification du plan local d'urbanisme : délibération motivée justifiant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU Gromillais/Grand Moulin

Séance du 3 juillet 2015

#### PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DES CAPACITÉS D'URBANISATION PAR LE BUREAU D'ÉTUDES PRIGENT ET ASSOCIÉS

*Dans le cadre de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite « A.L.U.R. », une délibération motivée doit être prise pour justifier l'ouverture à l'urbanisation des zones 2 AU du PLU notamment. Le dernier alinéa du nouvel article L.123-13-1 du Code de l'urbanisme indique en effet que : « Lorsque le projet de modification porte sur l'ouverture à l'urbanisation d'une zone, une délibération motivée de l'organe délibérant de l'établissement public compétent ou du conseil municipal justifie l'utilité de cette ouverture au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones. »*

Cet article vise à s'assurer que la collectivité a évalué au préalable que le projet n'aurait pas pu être réalisé, dans des conditions de faisabilité proches, dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser déjà ouverte à l'urbanisation. Il s'agit de contribuer ainsi à limiter le poids de l'urbanisation périurbaine au détriment de l'utilisation rationnelle des dents creuses et secteurs inexploités des zones déjà urbanisées, en vérifiant que cette analyse ait bien eu lieu.

Monsieur le Maire rappelle que le PLU actuellement en vigueur date de 2007. Toutes les zones AU du PLU déjà ouvertes à l'urbanisation, sont bâties ou en passe de l'être totalement. La commune connaît



une croissance dynamique de population notamment par un solde migratoire toujours positif depuis 1996. Cependant, ce sont les tranches d'âge les plus âgées qui dominent ces dernières années. L'ouverture à l'urbanisation de ces zones 2AU permettrait d'offrir des logements diversifiés notamment pour accueillir d'avantage de jeunes ménages. La demande est pressante sur Québriac en raison de son attrait pour sa qualité de vie, de son offre de services et d'équipements ainsi que sa proximité du bassin d'emplois de Rennes.

Cette ouverture à l'urbanisation est donc jugée indispensable pour répondre aux besoins de la commune qui ne peuvent être satisfaits du fait d'un déficit de foncier immédiatement mobilisable.

Le diagnostic des disponibilités foncières réalisé par le bureau d'études PRIGENT et Associés, révèle la présence d'une surface peu importante disponible pour l'habitat au sein de l'enveloppe urbaine dans la mesure où les zones AU sont actuellement loties ou en cours de l'être. D'autres terrains sont difficilement mobilisables à court terme.

En effet, au sein de l'enveloppe urbaine, il apparaît qu'un certain nombre d'espaces pouvant présenter un potentiel :

- sont bâtis ou en cours de construction (permis de construire délivrés ou en cours d'instruction) ;
- présentent une « dureté » foncière (multitudes de propriétaires, successions, rétention, etc.) ;
- correspondent à la densification de jardins difficilement mobilisables car dépendant de projets personnels ;
- sont non constructibles du fait de la configuration des terrains pour des difficultés d'accès, de topographie, etc.

Ces potentiels recensés ne peuvent répondre rapidement à la demande pressante de terrains à bâtir.

C'est pourquoi, pour disposer de terrains réellement constructibles, dans les deux à trois prochaines années, il est proposé d'engager une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme pour ouvrir à l'urbanisation une zone 2AU. Cette procédure implique la tenue d'une enquête publique.

## Acquisition terrain consorts Berhault (rue de la liberté)

Séance du 30 octobre 2015

Les Consorts BERHAULT ont proposé de céder à la Commune de Québriac les terrains cadastrés section AH N° 469-470 et AH N° 72, soit une surface totale de 3619 m<sup>2</sup>, au prix de 1 euro symbolique. Il s'agit des terrains à l'entrée du bourg à droite venant de Tinténiac (pommiers).

Lesdits terrains sont classés en zone NPj au Plan Local d'Urbanisme communal et ont vocation à être aménagées en jardins familiaux.

Le conseil municipal autorise l'acquisition des dites parcelles.

## Acquisition d'un bâtiment consorts Chapon (rue des Dames)

Les Consorts CHAPON ont accepté de céder à la Commune de Québriac le bâtiment cadastré section AH N° 176 d'une superficie de 29 m<sup>2</sup>, au prix de 4 000 euros. Ce bâtiment situé dans le centre bourg peut être utilisé en tant que lieu de stockage.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Présentation du P.E.D.T (Projet Éducatif Territorial)

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été validé par le COPIL (Comité de pilotage des rythmes scolaires) le 21 mai 2015.

La rédaction de ce document, qui a été transmis au Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale et à l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de Combourg, est obligatoire pour la reconduction du fond d'amorçage qui accompagne financièrement les communes dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

C'est ce principe directeur qui a guidé la réflexion de ce projet éducatif, lequel ambitionne de replacer l'enfant au cœur de la démarche.

Trois axes ont été définis :

**1) Organisation, pilotage et partenariat :** contribuer au bien-être et à la réussite de tous les enfants en garantissant la cohérence, la continuité et la complémentarité éducatives.

**2) Mise en œuvre et contenu des activités :** consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.

**3) Développement social local :** Favoriser le savoir vivre ensemble pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux.



## FINANCES

### Tarifs cantine scolaire année 2015-2016

Séance du 3 juillet 2015

Maintien des tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2015-2016 :  
repas enfant 3,50 € - repas adulte 4,40 €

### Tarifs garderie périscolaire année 2015-2016

Séance du 3 juillet 2015

Maintien des tarifs de la garderie périscolaire pour l'année 2015-2016 à **0,95 €/demi-heure**.

Horaires d'ouverture : le matin de 7 h 30 à 8 h 30  
et le soir de 16 h 45 à 19 h.

### Tarifs 2016 service public d'assainissement collectif

Séance du 30 octobre 2015

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

	2015 (rappel)	2016
Prime fixe annuelle	64,00 €	64,00 €
Par m <sup>3</sup> d'eau potable consommée	1,77 €	1,80 €

### Indemnité gardiennage de l'église (année 2015)

Séance du 30 octobre 2015

Maintien du montant de l'indemnité « gardiennage de l'église » qui sera versée pour l'année 2015 à la paroisse Notre Dame des Tertres à **136,00 euros**.

### Tornade du 15 décembre 2012 : encaissement chèque assurance Groupama

Séance du 30 octobre 2015

Suite à la tornade survenue le 15 décembre 2012, l'assureur de la commune a transmis un chèque d'un montant de 55 724 euros en règlement de la seconde indemnité et solde des dommages occasionnés à l'église et au mobilier urbain.

### Subvention exceptionnelle 2015

au profit de l'association « Le Cercle d'Ille-et-Rance »

Le Conseil Municipal, décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € (soit le coût de location de la salle de Saint-Domineuc où se déroulera la journée du 29 novembre 2015) au profit du « Cercle d'Ille-et-Rance » à l'occasion de l'organisation des 20 ans de l'association.

### Subvention exceptionnelle 2015

au profit de l'association « Le Ruisseau de Tanouarn »

Le Conseil Municipal, décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € pour l'organisation du 1<sup>er</sup> trail du Clocher Tors (course nature) qui aura lieu à Québriac le Dimanche 24 janvier 2016 au profit du « Ruisseau de Tanouarn ».

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Signature de la convention générale d'utilisation des missions facultatives et des actes subséquents du centre de gestion 35 (CDG 35)

Séance du 25 septembre 2015

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine développe en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs (ex. suivi médical des agents, conseil en matière de recrutement, contrat d'assurance des risques statutaires, les remplacements et renforts...).

L'accès à ces missions est assujéti à la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières. Cette convention est complétée par des conditions particulières d'utilisation pour certaines missions.

La convention prévoit notamment les conditions générales de mise en œuvre des différentes missions et renvoie aux conditions particulières d'utilisation et aux tarifs propres à chaque mission pour l'année en cours. Les tarifs des missions sont fixés chaque année par délibération du Conseil d'administration du CDG 35.

### Personnel communal adhésion aux contrats d'assurance des risques statutaires

Séance du 30 octobre 2015

La commune de Québriac décide de renouveler à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le contrat d'assurance des risques statutaires auprès du CDG 35 pour le personnel communal.





# TARIFS COMMUNAUX 2016

LOCATION «SALLE PARQUET»	
Associations de la commune	Gratuit

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
Grande salle + Office (1/2 journée)	146,00 €
Grande salle + Office (1 journée)	226,00 €
Vin d'honneur (forfait)	63,00 €
Chauffage petite salle (forfait)	18,00 €
Chauffage grande salle (forfait)	35,00 €

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
Grande salle + Office (1/2 journée)	179,00 €
Grande salle + Office (1 journée)	301,00 €
Vin d'honneur (forfait)	129,00 €
Chauffage petite salle (forfait)	18,00 €
Chauffage grande salle (forfait)	35,00 €

ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse...)	
Chauffage petite salle (forfait)	18,00 €
Chauffage grande salle (forfait)	35,00 €

LOCATION «SALLE CARRELAGE»	
Associations de la commune	Gratuit

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
Location pour 1/2 journée	146,00 €
Location pour 1 journée	226,00 €
Vin d'honneur (forfait)	63,00 €
Chauffage (forfait)	35,00 €

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
Location pour 1/2 journée	179,00 €
Location pour 1 journée	301,00 €
Vin d'honneur (forfait)	129,00 €
Chauffage (forfait)	35,00 €

ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse...)	
Chauffage (forfait)	35,00 €
Nettoyage des salles (parquet ou carrelage)	54,00 €

TAXES FUNERAIRES	
Taxe d'inhumation	42,00 €

CONCESSIONS «CIMETIERE COMMUNAL»	
Concession cimetière 30 ans	109,00 €
Concession cimetière 50 ans	183,00 €
Concession caverne 30 ans	109,00 €
Concession caverne 50 ans	183,00 €
Emplacement colombarium 15 ans	660,00 €
Emplacement colombarium 30 ans	914,00 €
Dispersion des cendres	42,00 €
Jardin du Souvenir	

LOCATION «TABLES ET BANCS»	
Tables et bancs (3 ou 4 ml)	7,30 €

PHOTOCOPIES	
Photocopie format A4	0,20 €
Photocopie format A3	0,40 €

LIVRES	
Québriac 1940 - 1945	25,00 €
Québriac 1914 - 1918	25,00 €
Les Québriacois dans les Guerres Coloniales	25,00 €

BUSES	
Tube 6 ml	62,30 €
Tube 9 ml	93,45 €

DROITS DE PÊCHE	
-----------------	--

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
Ticket journalier	2,70 €
Carte annuelle	27,00 €
Jeunes de 12 à 16 ans (carte délivrée uniquement en mairie)	Gratuit

PARTICULIERS HORS COMMUNE	
Ticket journalier	3,20 €
Carte annuelle	32,00 €

INSERTION PUBLICITAIRE (bulletin municipal)	
1/12 page 8 x 4 cm	45,00 €
1/6 page 8 x 8 cm	78,50 €
1/6 page 18 x 4 cm	78,50 €
1/4 page 12 x 8 cm	101,00 €
1/3 page 18 x 8 cm	123,00 €
1/2 page 18 x 12 cm	167,50 €
1 page 24 x 18 cm	290,00 €

Les tarifs communaux sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIE

NICOLAS BEDEL  
LA BOURDONNIÈRE  
35190 QUÉBRIAC  
02 99 68 30 93  
06 69 02 13 32  
bedelnicolas@yahoo.fr

**BEDEL**  
CONSTRUCTIONS BOIS

WWW.BEDELCONSTRUCTIONBOIS.COM





## Naissances

- Le 5 janvier..... Maryne VIDAL, rue de Tanouarn
- Le 31 janvier..... Margot LEBRETON, rue du courtil Noë
- Le 1<sup>er</sup> février..... Lenzo FONTAINE DUAULT, rue de la Donac
- Le 7 février..... Timéo SIMON, rue du courtil Noë
- Le 15 février..... Ewen TROUVÉ, La Chapronnais
- Le 20 février..... Artur DENOUAL, La Mariais
- Le 12 mars..... Constant BEAUTO, La frétochère
- Le 17 mars..... Arthur PLUET, La Pivaudière
- Le 4 avril..... Simon QUATRESOUS, La Haye de Terre
- Le 6 avril..... Romane OBERLAENDER, rue de la Donac
- Le 16 avril..... Théléo MALGOR MAINGUENÉ, Saint Séliac
- Le 21 mai..... Marceau CHEVRIER, Trémagouët
- Le 21 mai..... Théo COLLARD, La Hairie
- Le 22 mai..... Matthéo LAURENT, rue du courtil Noë
- Le 13 juin..... Maela LE NÉOUANIC, rue de la Donac
- Le 14 juillet..... Axel GUITTOT, La Bourdonnière
- Le 20 juillet..... Antoine SEGAUD, La Ville Gouin
- Le 1<sup>er</sup> septembre..... Sohann POULAIN, rue du courtil Noë
- Le 1<sup>er</sup> septembre..... Hyana ROGER, Rochetais
- Le 15 novembre..... Timothé KOUN, La Pivaudière
- Le 20 novembre..... Lou BOUGEARD, rue du courtil Noë
- Le 27 novembre..... Lyam COLLET, rue du courtil Noë



**Le conseil Municipal adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents**

## Mariages

- Le 30 mai..... CLOÛTRE Stéphane et BEAUMONT Céline
- Le 6 juin..... DEPREZ Eric et HONORÉ Isabelle

**6 mariages ont été célébrés à Québriac, seules les autorisations de publication dans la presse sont publiées.**

**Le conseil Municipal souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés**



## Décès

- Le 2 janvier..... BOISSIER Renée, La Ville es Ray
- Le 24 janvier..... HOUSSIN Joëlle, rue du Bois Jardin
- Le 13 février..... BERTHIER Jean, rue du Courtil Noë
- Le 11 avril..... LAUNAY Yves, Trémagouët
- Le 15 avril..... PÉROU André, rue du Courtil Jamet
- Le 2 mai..... CAMPEN Marie-Laure, rue Clos de la Rabine
- Le 14 mai..... ROISAIN André, le Grand Bois
- Le 30 mai..... BELAN Yves, rue de la Gromillais
- Le 7 juin..... LECHAULT Yves, rue des Dames
- Le 6 août..... JUET Jeanine, rue de la Rabine
- Le 3 octobre..... GAUTIER Régine, Marcillé-Raoul
- Le 9 octobre..... BOUGAULT Yves, La Noë
- Le 9 octobre..... MEURIEL Louis, Le Courtil Noë
- Le 11 décembre..... TOUFFET Louise, rue du Courtil Noë
- Le 18 décembre..... LAMIRÉ Patrick, rue du Courtil Jamet
- Le 20 décembre..... COLAS des FRANCS Marie, La Cour Gromillaye

**Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles**



## Le château de la Gromillais en Québriac

Par Bernard Arribard - Décembre 2015.



*Le manoir de La Gromillaye (Gromillais) rebâti en 1606, est réédifié en 1827 suite à un incendie, par l'Architecte Louis-Guy-Marie-Rose Richelot (1786-1855), après son retour d'Italie.*

*La chapelle (1610) et quelques dépendances constituent les seuls vestiges du deuxième manoir, construit en 1606. L'actuel manoir a été agrandi en 1875 et complété par la construction en 1880 d'un chalet qui se trouve à droite du dit Manoir à l'emplacement de l'ancienne ferme aux portes de la Gromillais.*

*La chapelle porte les blasons des familles qui se sont succédées au manoir : de Rosnyvinen qui firent construire cette chapelle, d'Argentré, de Guayre, de Chouart. Quelques mariages y ont été célébrés, notamment au XVII<sup>e</sup> siècle.*

### De la fin du Moyen-âge au XVII<sup>e</sup> siècle

Il est difficile de dater la construction du premier Manoir. Les premiers propriétaires connus sont les **Bourgneuf**. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, **Gervaise Bourgneuf**, dame de la Gromillaye, épouse **Jacques Bonenfant**, seigneur du Plessis-Guerrif.

Le Manoir passe, par alliance en 1428, à la famille **Bonenfant**. C'est **Robert Bonenfant**, issu du premier mariage de son père, qui hérite de la Gromillaye. **René Bonenfant**, son fils lui succède. Ce seigneur ne laisse que des filles, dont l'aînée Hélène Bonenfant, qui épouse le 23 janvier 1471, **Guillaume de Rosnyvinen** premier échanson du roi.

**François I<sup>er</sup> de Rosnyvinen** (1478-1513) hérite de la châellenie de Piré et du manoir de la Gromillaye en Québriac. Le manoir de la Gromillais passe ensuite à son fils François II de Rosnyvinen, seigneur du Plessis-Guerrif, en 1516. Puis son fils aîné, **Guy de Rosnyvinen**, seigneur du Plessis-Guerrif qui décède vers 1565, laissant un fils unique « Claude » de sa première union.

**Claude de Rosnyvinen**, seigneur du Plessis-Guerrif né vers 1559 épouse, étant encore mineur, en 1576 Claude (Claudine) d'Argentré, fille du sénéchal de Rennes, puis en 1585 Suzanne le Bouteiller. Il décède quelques jours après sa seconde union, à l'âge de 26 ans, assassiné comme ligueur par deux de ses vassaux royalistes, du bourg de Piré. Il laisse deux enfants dont **Mathurin de Rosnyvinen** qui hérite du manoir de la Gromillaye.

Mathurin de Rosnyvinen, seigneur de la Gromillais et son épouse édifient ensemble vers 1606, le second manoir. Il en reste aujourd'hui la chapelle dont les poutres portent les armoiries de **Mathurin de Rosnyvinen** et de sa mère **Claude d'Argentré**, de **Jeanne Gouayré** et de la mère de celle-ci, **Perrine Chouart**. Un dessin représentant ce manoir aujourd'hui disparu, est conservé par la famille Colas-des-Francis qui habite le manoir actuel.

**La famille de Bonenfant puis de Rosnyvinen** conserve le manoir de la Gromillais pendant près de trois siècles.



## De la fin du XVII<sup>e</sup> au milieu XIX<sup>e</sup> siècle

Le Manoir est occupé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par la Famille de Troussier Claude de Troussier, qui avait épousé vers 1667, François-René de Derval, Chevalier et Seigneur de Vaucouleurs, devient propriétaire du manoir de la Gromillais.

Leurs succéderont, François Gabriel de Derval, François-Marie de Derval, Eugénie-Marie de Derval, dame de la Gromillaye qui épouse en 1751, Messire Jean-Baptiste de Talhouët.

Emmanuelle-Marie-Joseph de Talhouët (1786-1879), épouse Jean-Baptiste le Drouet de Montgermont.

Leur fille Emmanuelle-Josephine-Marie Drouet de Montgermont épouse le 17 avril 1826 à Rennes, Frédéric-Balthasar-Isidore de Moncuit de Boiscuillé (1799-1884), lieutenant de hussards de la garde royale en 1820, et Maire de Rennes en 1853. De cette union naîtront 8 enfants.

## Du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours

Emmanuel-Léonard-Marie de Montcuit de Boiscuillé avait épousé à Vitry le 10 mai 1864, Gabrielle-Agathe-Marie-Pauline Thomas de la Plesse (1844-1912).

Neuf enfants vont naître dont trois enfants au manoir de la Gromillais en Québriac :

- Anne-Marie-Louise-Hyppolite de Montcuit de Boiscuillé (1872-1919);
- Hippolyte-Louis-Marie de Montcuit de Boiscuillé, (1877-????);
- Marguerite-Marie-Joséphine-Gabrielle de Moncuit de Boiscuillé, (1879-1938).

Marguerite de Moncuit de Boiscuillé épouse à Rennes, Saint-Sauveur, le 16 juillet 1903, Maxime Marie Charles Colas des Francs (1868-1958).

Ils auront plusieurs enfants dont « Emmanuel » Marie Joseph Colas des Francs (1909-1985) qui hérita du château. Il épousa le 16 août 1938 à Mordelles « Anne » Marie Delphine de Saint-Germain née le 19 octobre 1908 à Vannes (Morbihan) décédée en 1995.

Le château appartient aujourd'hui à leur fils aîné Renaud Colas des Francs et son épouse.

1 la ferme des Ecotais, est exploitée vers 1850 par Julien et Marguerite (née Rué) Arribard et leurs enfants François, Pierre, Julien, Marie, Rose et Marguerite. En 1896, comme en 1911 lors du recensement, la ferme est exploitée par Pierre Lecointe et son épouse Clémentine Rescamp. Elle sera ensuite exploitée par Aristide Rouault et Amélie Gautier son épouse puis par Arsène Rouault et Marie Lecointe et enfin par leur fils Théodore Rouault et son épouse.



4 la ferme de Bellevue dont le corps de logis probablement construit au 18<sup>e</sup> siècle a été remanié.

En 1836, la ferme est exploitée par les trois enfants de feu François Morin et Marie Petiot, Geffroy, Jean et Julienne Morin. Lorsque Geffroy Morin épouse en 1839 Thomasse Marchand, ils vont prendre en location la ferme du château tandis que son frère Jean qui épouse en 1840 Toussainte Lesage continue à exploiter la ferme de Bellevue. Vers 1850, François Arribard natif de la Crapaudière et son épouse Marie Launay quittent l'exploitation de la ferme de la Motte aux Rochers avec leurs 7 enfants pour prendre en location la ferme de Bellevue. Leurs enfants Julien et Célestin Arribard leurs succéderont, puis Jean Marie Arribard (1876-1918 décédé de la grippe espagnole) et son épouse Angèle Guenard native de la Mariais. Devenue veuve, elle épouse en 1920 Arsène Blanchard de Travoux. Vers 1962 la ferme est reprise par Julien Guillemer et son épouse Anne Marie Joubert puis leur fils Jean Guillemer.

5 la ferme de l'Épinette, « lieu sans doute où se trouvait diverses espèces de sapins ou d'autres arbres épineux ». À l'origine, il s'agissait de la bergerie du château de la Gromillais dont les bâtiments ont ensuite été affectés à une exploitation agricole. Cette demeure semble s'être constituée à partir d'un logis initial à l'est et s'est agrandi vers l'ouest par la construction, dans le même alignement, d'un second logis et d'une étable. La majorité des bâtiments peut être datée du 3<sup>e</sup> quart du 19<sup>e</sup> siècle. Cette ferme sera exploitée pendant deux siècles par la famille Monnier-Boursault. Vers 1805, Michel Monnier natif de Montreuil



② la ferme des Portes construite à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. « Les noms en portes désignant des exploitations agricoles sont denses dans la région de Saint-Malo. Porte, désigne une cour de ferme qui est souvent devenue le nom de la demeure elle-même. »

Jean-Olivier Lebrun et son épouse Marie Ange David quittent avec leurs 7 enfants le Cruel (Tinténiac) en 1871 pour exploiter la ferme des Portes. Celle-ci sera exploitée pendant plus d'un siècle par la famille Lebrun : Ange Lebrun et son épouse Marie Rose Chartier, puis par leur fils Jean Lebrun et son épouse Geneviève Lemoine qui en sont les derniers exploitants.



le Gast et son épouse Marguerite Mainguy venant du village du Fretay (Saint-Symphorien) prennent possession de cette exploitation. Leur fille Marie Monnier, qui avait épousé à Québriac en 1813 Pierre Boursault, va leurs succéder. Nous trouvons ensuite successivement Pierre Boursault et son épouse Marguerite Simon native de La Mezière, Pierre Boursault (1861-1927) et son épouse Marie Belliard native de la Noë (1868-1942) puis Joseph Boursault (1896-1978) et son épouse Marie Renault native de Meillac et enfin jusqu'en 2013, par leurs enfants Marie, Joseph, Pierre, Yvonne et Thérèse.

*Il y a plus de 6 siècles que le domaine de la Gromillais existe. Le premier château a été édifié dans une zone très boisée, située entre la rivière « La Donac » et les communes de Tinténiac, St-Domineuc et le domaine de gentilhomme de la Tenue. Comme dans la plupart des châteaux de la région, une métairie a été construite à proximité de celui-ci. Les autres exploitations agricoles ont été créées, suite au défrichement de terrains en terres labourables. Il convient de rappeler que pendant la guerre de cent ans, la forêt avait repris des surfaces sur les terres labourables. Après cette période de troubles, les propriétaires ou les paysans entreprennent le défrichage des terres qui prennent bien souvent le nom de leur défricheur.*

③ la métairie du château de la Gromillais est exploitée à partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la veille de la révolution par la famille Garel puis vers 1830 par François Delahaye et Anne Monnier. En 1840, Geffroy Morin reprend l'exploitation avec son épouse Thomasse Marchand. Vers 1860, nous y trouvons François Arribard qui décède en mai 1863 à la ferme aux portes de la Gromillais et son épouse Perrine Denoual. Devenue veuve, elle continue à exploiter cette ferme avec ses enfants. À partir de 1940 la métairie de la Gromillais sera exploitée par Louis Mallet et Alexandra Fouéré son épouse puis par leurs enfants Louis Mallet et Marie-Thérèse Pinsard.

*Croix élevée à l'est du château de la Gromillais, lors de la mission de 1905. Ce calvaire était un lieu de recueillement et de prières lors des fêtes des Rogations. À l'occasion de ces prières publiques et solennelles, il était demandé d'attirer les bénédictions sur les biens de la terre, les cultures, les troupeaux, de solliciter un climat favorable, une protection contre les calamités. Les Rogations ont été instituées vers 474 par Saint-Mamert, connu dans le dicton météorologique des « Saints de Glace ».*



*Sources : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine et Communales • Livre de Monsieur Joseph Houitte « Québriac » • Filiations Bretonnes du Vte H. Frotier de la Messelière et Additif de J.D. de S'-Front • Le Parlement de Bretagne de F. Saulnier • Sté Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine - Année 1908 • Elites Bretonnes sous l'Empire Ille-et-Vilaine et Finistère - Dictionnaire biographique par Luc Boisnard - Saint-Malo 1998 • Relevés d'état civil effectués par Monsieur JAN sur la Commune de Québriac • Relevés de l'Abbé Jallobert - Extrait sur les familles de Québriac • Archives privées de la Famille Colas des Fracs de Québriac.*





## Repas du CCAS, une belle ambiance

Dimanche 25 octobre, Québriac a fêté ses aînés au cours du repas annuel, à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale. Cette année, cent vingt convives se sont retrouvés autour des grandes tablées joliment décorées.

Armand Châteaugiron a souhaité la bienvenue à l'ensemble des invités puis a salué tout particulièrement les trois doyens de l'assemblée : Madeleine Désouches, Germaine et Louis Quemeraye 91 ans.



Tout au long du repas, la salle du restaurant scolaire a raisonné de rires, de chansons et d'accordéons ; ce qui a permis à de nombreux danseurs valeureux d'entamer des pas de danse. Ce sont aussi des choristes amateurs, de toutes générations, qui non contents de se faire plaisir, ont partagé leur joie avec tous les invités. De quoi maintenir une ambiance de qualité !



C'était également l'occasion pour sept jeunes de la commune : Antoine, Clément, Emilie, Emmanuel, Marie, Pauline et Victor, de faire partager leur enthousiasme et leur sourire tout au long du service. *« Faire participer des jeunes à un évènement comme cela est une bonne initiative et même si c'était assez fatiguant, cela reste une expérience enrichissante. Cela m'a fait plaisir, puisque les anciens étaient toujours prêts à plaisanter et à rire »* confie Pauline.

Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de partager de vrais moments de convivialité.

Bravo et félicitation à tous les participants, aux membres du CCAS, pour ce bel après-midi.



## NoëLys, une salle communale

Intégrée au Village du Courtil Noë, la salle NoëLys a également une fonction de salle communale ouverte à la municipalité, aux associations ou aux particuliers.

**Un règlement intérieur définit les conditions de mise en location avec notamment les horaires d'ouverture et de fermeture :**

- le lundi au vendredi : 18 h à 22 h
- le week-end et jours fériés : 9 h 30 à 22 h.

**La salle peut accueillir 25 à 30 personnes maximum. Elle comporte :**

- une salle commune (environ 40 m<sup>2</sup>) avec mobilier confortable.

- une cuisine (10 m<sup>2</sup>) avec plaques de cuisson, four, lave-vaisselle et réfrigérateur. Vaisselle
- sanitaires
- terrasse

Le tarif de location pour les particuliers est celui en vigueur en début de l'année civile de location et est fixé par le CCAS. (Tarif 2015 : 70 € la location).

Les demandes de renseignements et de réservations se font auprès de Julie.



## NoëLys, pour tous les âges

Un lieu où les Québécois peuvent selon leurs envies :

- partager du temps ensemble les après-midi (autour d'un café, jeux, belote...);
- participer aux temps d'activités proposés par le Village (ateliers divers, jeux récréatifs, animations...);
- suggérer, initier des petites activités, et transmettre les savoirs faire.



Vous êtes invités à venir participer aux animations organisées au village, ou à proposer vos compétences (couture, cuisine, tricot, art floral...)

C'est aussi grâce à vous que nous pourrions offrir de nouvelles activités!

N'hésitez pas à contacter Julie au 02 99 84 78 46.

**Un lieu où les familles de Québec peuvent participer à des matinées « Jeux pour tous » :** un temps de jeu à partager en famille, dès 3 ans. Convivialité, création



de liens intergénérationnels et échanges autour de jeux adaptés à tous.

Cette animation gratuite et ouverte à tous est soutenue par le SIVU Anim'6 et proposée par le Bois des Ludes en partenariat avec le CCAS de Québec.

**Les dates :** jeudi 18 février 2016, jeudi 7 avril 2016 de 10 h 30 à 12 h.

**Un lieu où les joueurs, jeunes et moins jeunes peuvent se retrouver les 2<sup>e</sup> jeudis du mois.**

Un agréable moment de détente et de découverte.

Des jeux d'adresse, de mémoire, de calcul, de logique...pour tous les goûts. Pour le simple plaisir du jeu et dans l'envie d'échanger en toute convivialité. Entrée libre, de 14 h 15 à 16 h 15.

**Les dates :** jeudi 14 janvier 2016, jeudi 11 février 2016, jeudi 10 mars 2016, jeudi 21 avril 2016, jeudi 12 mai 2016, jeudi 9 juin 2016.

*Des animations organisées en toute simplicité et pour le plaisir de tous !*





## Le village du Courtil Noë a été inauguré le 18 septembre

C'est en présence de nombreuses personnalités que s'est déroulée l'inauguration du village du Courtil Noë : Jean-Luc Chenut, Conseil Départemental, Jean-Louis Tourenne, Sénateur, Marcel Rogemont, Député et Président de Néotoa ; Rémy Bourges, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes Bretagne Romantique et Maire de Dingé ; Bruno Caccia, Directeur de Néotoa ; François Walter, Délégué Fondation Abbé Pierre à la direction régionale.

Tour à tour chacun a exprimé sa satisfaction de voir aboutir le projet habitat adapté pour une réalisation de qualité : un nouveau lieu de vie près du bourg à Québriac.

La signature du projet social a été le temps fort de la cérémonie. Le Conseil Départemental, Néotoa et le CCAS montrent ainsi l'engagement d'œuvrer, chacun dans la mesure de ses moyens, à la réussite du projet.

C'est avec fierté et non sans une certaine émotion que Élise Briot, locataire, a dévoilé le nom de la salle commune, NoëLys, choisi par l'ensemble des habitants du village.

Le traditionnel coupé de ruban a officialisé la concrétisation du projet habitat adapté devenu aujourd'hui le village du Courtil Noë.

La réussite de cette cérémonie, c'est aussi grâce à la participation active des habitants du village. Leur façon bien à eux d'accueillir, d'ouvrir leurs portes et celle de la salle commune, tout simplement de pendre la crémaillère comme le veut la tradition.

Merci à toutes et à tous qui ont accompagné, soutenu et surtout voulu ce beau projet : d'abord la commune de Québriac pour son initiative ; Néotoa, Atelier du Canal, tous les professionnels et les services du maintien à domicile et des Ehpad, tous les élus, les membres du CCAS pour leur implication et leur soutien et saluer le travail accompli par la commission action sociale, des personnes motivées et impliquées.

Enfin, merci au Cabinet Atelier du Canal, architecte, pour leur belle collaboration et ce supplément d'âme exprimé le jour de l'inauguration :

- Andréa Hollmann avec son dessin du village, exposé à la salle NoëLys ;
- Sophie Laisné avec son poème, aujourd'hui diffusé.

### LE VILLAGE DU COURTIL NOË

Quel plaisir d'inaugurer  
Ce village du Courtil Noë  
Qui nous rassemble en cette belle journée  
Peu ou prou ensoleillée !

Il en a fallu des réunions,  
Des discussions,  
De la motivation,  
Des émotions,  
Des excitations,  
Des déceptions,  
Des sollicitations,  
Des actions,  
Des persuasions,  
Des coups de crayons,  
Pour arriver à dessiner  
Ce beau projet.

En partant des ambitions des élus  
Et de leurs convictions, du jamais vu !  
Nous avons tenté, en développant  
un sens de l'écoute,  
De les accompagner sur la route.

Nous avons voulu  
Que ce petit bout de rue  
Donne une image  
De village,  
En s'inspirant,

C'est évident,  
Des constructions d'antan,  
Mais en y apportant,  
C'était tentant,  
Une note de modernité  
Car c'est notre métier.

Par la matière et la couleur,  
Nous avons voulu apporter du bonheur.  
Nous avons cherché  
À ce que chacun garde son intimité,  
Tout en offrant,  
C'est important,  
Des lieux de rencontre en même temps

Nous avons travaillé les logements,  
Pour que vous y receviez vos amis  
et vos enfants,  
Et que vous y viviez très longtemps,  
Et dessiné des jardins,  
Pour y travailler de vos mains.

Nous avons conçu la salle du Village  
Pour qu'elle convienne à tous les âges.

Mais tout cela n'aurait pas abouti  
S'il n'y avait pas eu toutes ces énergies :  
J'ai nommé Madame Gamblin,  
Qui, en symbiose avec tous les élus, a pris les

choses en mains.  
Je les remercie  
Aujourd'hui.

Merci bien sûr à mon Maître d'Ouvrage  
Qui est sage comme une image,  
Et représenté par de nombreux visages,  
Il a donné pour ce Village !

Merci à mes collaborateurs  
Qui ont mis toute leur ardeur  
Depuis les premiers dessins malins  
Jusqu'à la livraison de la dernière maison.  
Je ne les nommerai pas tous  
Une seule est là pour eux tous,  
Avec sa belle frimousse :  
C'est Andréa qui a fait ce beau dessin,  
Avec soin,  
Qui vous accompagnera soir et matin.

Je remercie tous les intervenants,  
Du bureau d'études aux gars du bâtiment,  
Sans qui nous ne serions pas là  
Vous et moi.

Bonne route, bon vent,  
Pour tous et très longtemps !

*Sophie Laisne, architecte  
ATELIER DU CANAL*







## La vie au village

*Partager des moments de convivialité, voilà ce qui nous tient à cœur au Village du Courtil Noë. Et les initiatives ne manquent pas !*

### Des échanges intergénérationnels

Une première rencontre au début de l'automne, une envie de partage, un projet commun... c'est le début d'un beau partenariat entre les locataires du Village du Courtil Noë et les enfants de l'école, dans le cadre des Temps d'Activités Péri-scolaires.

Chaque semaine, les enfants et leurs aînés se retrouvent à la salle NoëlYs pour apprendre à se connaître, partager des moments de convivialité et échanger leur savoir-faire.

Les mois de novembre et décembre étaient consacrés à la création de décorations de Noël avec des matériaux de récupération.

### La Chorale du village

Les locataires se réunissent régulièrement pour fredonner couplets et refrains, sous la houlette de Madeleine Desouches. Très vite, « La Chorale du Village » s'est alors constituée.

Elle a rapidement trouvé son public lors du repas du CCAS, et bien sûr, elle n'en restera pas là puisqu'elle compte bien fêter Noël en chansons !



Les bénévoles sont indispensables à la vie du Village. Au-delà de la transmission de savoirs, chacun y trouve le bonheur d'être ensemble dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

### Un village en fête

Des citrouilles creusées avec soin et décorées avec créativité par les locataires, des enfants déguisés, un accueil chaleureux, sans oublier les confiseries... Voilà le secret d'une fête d'Halloween réussie.

Et puisqu'au Village on aime prolonger les bonnes choses, quoi de plus agréable que de se retrouver tous ensemble à la salle NoëlYs pour partager une bonne soupe de citrouille ! Et bien évidemment, savourer le pain et le pâté, apportés par les uns et les autres.

Un repas partagé et improvisé qui se finit en chanson, c'est aussi ça la vie au Village !





## Hélène et Serge Grison, des mariés en or entourés de leurs enfants et petits-enfants



Une sympathique et émouvante cérémonie familiale a eu lieu samedi 22 août 2015 dans la salle de la Mairie de Québriac. Après s'être marié le 5 août 1965, Hélène et Serge Grison se sont retrouvés 50 ans plus tard, presque jour pour jour, pour renouveler leurs vœux, à la Mairie de Québriac.

Le conseil municipal adresse aux heureux jubilaires ses vœux les plus sincères pour que leur union se prolonge longtemps entourés de l'affection de tous ceux qui leur sont chers.

## Concours des maisons fleuries

Dimanche 22 novembre, salle polyvalente de Québriac le jury des maisons fleuries a remis les récompenses aux Québriacois qui avaient choisi de fleurir leurs maisons ou de s'adonner aux joies du jardinage.

Nous souhaitons que l'année 2016 verra un plus grand nombre de participants Dans la catégorie maison et abords, le 1<sup>er</sup> prix revient à M. et M<sup>me</sup> Regnault Raymond, 2<sup>e</sup> prix à M. Blanchard Jean-Pierre. Dans la catégorie façade 1<sup>er</sup> prix pour M. et M<sup>me</sup> Delahaies Georges et en ce qui concerne les jardins le 1<sup>er</sup> prix est attribué à M. Loisel Jean-Luc.

Après la remise de compositions florales et de bons d'achats, la municipalité a offert le verre de l'amitié.



# Bibliothèque municipale « je, tu, lis... »

Présente au cœur du bourg, nous vous y accueillons 4 fois par semaine :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30

Mercredi : 15 h - 17 h

Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Parmi les 4500 ouvrages des romans, des albums, des bandes dessinées, des DVD à emporter ou tout simplement à consulter sur place.

La bibliothèque, c'est aussi un lieu de rencontres et d'animations.



## PROCHAINES ANIMATIONS :

- Cadavres exquis « Des Fables dans le désordre et dans tous les sens ! » avec Anne des Prairies. Samedi 6 février 2016 de 10 h 30 à 12 h (places limitées à 10 personnes à partir de 7 ans - inscription obligatoire).
- Tout au long du mois de juin, autour de l'exposition interactive du Grand Soufflet. « Accordéons et Souvenirs de voyage », un programme à découvrir.

## TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- des histoires pour les tout-petits, animées par Christiane à la bibliothèque ou à la halte garderie ;
- des ateliers d'écriture à partir de 10 ans, animée par Martine une fois par mois ;
- un comité de lecture adulte et ses coups de cœur ;
- des tables thématiques.

Bibliothèque « je, tu, lis... » :  
14 rue de la liberté  
35190 Québriac.  
Tél. 02 99 68 11 64  
jetulis@quebriac.fr  
<http://quebriac.agate-sigb.com>

**ENVIE DE REJOINDRE L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES, CONTACTEZ NOUS !**

**La Ferme du Rocher**  
Viande d'agneau fermier en vente directe sur commande

Vente de merguez à la ferme :  
le vendredi de 17h à 19h30  
de mai à septembre

Caroline Roger : 06 71 04 78 64  
Christophe Roger : 06 18 55 63 20



Aujourd'hui et depuis maintenant de longues années, **l'école publique est le lieu d'intégration et de socialisation** : elle permet à l'enfant de grandir, découvrir son univers, son histoire, s'ancrer dans le monde actuel pour devenir un être à part entière de la société. Elle reste aussi un lieu riche/fondamental de rencontres, d'échanges pour tous les adultes s'y rendant (parents, enseignants et agents). L'école est tout simplement le lieu de vie d'une commune : *« parce qu'un village sans école est un village qui se meurt ».*

Les médias relatent régulièrement des fermetures de classe et des suppressions de poste. Les petites communes ne sont pas épargnées. La contraction des naissances, le vieillissement de la population, le non renouvellement et le non accroissement de la population dans les communes, restent les causes majeures des baisses des effectifs scolaires et de fermeture de classe. Québriac a connu sa dernière fermeture de classe en septembre 2014.

Malgré cela, la Municipalité a toujours œuvré en faveur de l'école et cela d'autant plus depuis son installation définitive dans le bourg (travaux, projets, extension, embauche de personnel communal compétent...). L'association des parents d'élève demeure aussi très active depuis des années pour permettre aux enfants des sorties et projets scolaires. Il ne faut surtout pas oublier la place occupée par les enseignants dans cette école, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, qui ont contribué et qui contribuent à la réussite scolaire des enfants et qui les préparent aux mieux pour l'avenir.

Cette édition spéciale mettra en avant l'école de Québriac, notre école, dans laquelle plusieurs générations d'une même famille ont pu se rendre.

Tout d'abord, un rappel historique des années 85 à aujourd'hui sera retracé (effectifs, travaux, enseignants...). Ensuite, nous nous centrerons sur l'existant par des portraits d'agents communaux. L'accueil des tous petits à l'école de Québriac sera traité également. Enfin, la réforme des rythmes scolaires oblige, nous ferons un tour d'horizons des activités (TAP) réalisés depuis cette nouvelle rentrée scolaire.

## L'école de Québriac : des années 1985 à nos jours

### LE REGROUPEMENT DES 2 ÉCOLES DANS LE BOURG

En 1985, Québriac compte une population de 885 habitants. L'école accueille 51 élèves, répartis en 3 classes, avec une moyenne de 17 enfants par classe. Ces élèves sont répartis pour certains à la salle de la Nouasse (les maternelles), et pour les autres dans les locaux de l'école primaire dans le bourg (les élémentaires). L'idéal pour la commune et pour les écoliers serait un regroupement de tous dans un seul et unique lieu. C'est ce qui entrainera des travaux dans les années suivantes.

En séance du 13 février 1987, le conseil Municipal de Québriac approuve le dossier établi par le cabinet d'architecture Chouzenoux et Roginsky de Rennes pour la construction d'une classe enfantine avec sanitaires dans le bourg, afin de regrouper les 2 écoles. L'année 1987 restera une année mémorable dans l'histoire de l'école communale. En effet, la construction de la nouvelle classe enfantine regroupant les locaux scolaires

et offrant des conditions de vie plus fonctionnelles a commencé dans les derniers mois de 87. Fin décembre, les travaux bien avancés laissent espérer que la rentrée de Pâques, au plus tard, celle de septembre 1988, se fera dans les meilleures conditions possibles. Les plus jeunes sont impatients de s'installer dans la classe neuve.

Si 1989 verra la célébration du bicentenaire de la Révolution, 1988 sera pour beaucoup de jeunes élèves de l'école de Québriac une date qui restera gravée dans leur mémoire, celle de leur aménagement dans les nouveaux locaux, clairs et fonctionnels du bourg. C'est en effet, à l'issue des vacances de Pâques que les jeunes de section enfantine et de cours préparatoire prenaient possession de leurs classes, libérant ainsi les locaux de la Nouasse, qui virent défile de nombreuses générations d'élèves. Une page était tournée pour l'école de Québriac.

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Effectifs scolaires	51	54	63	66	84	107	122	128	127
Nombre de Classes	3	3	3	3	4	4	5	5	5
Effectif Agents École	1	1	1	1	2	2	3	3	4
Naissances	18	17	9	15	14	15	23	9	26
Population	890				1040				1171
Création des lotissements							L'Ormel (8 lots)		Donac 1 (18 lots)

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE 1995 À NOS JOURS

De 1985 à 1995, les effectifs scolaires restent stabilisés à 51 élèves. Les locaux du bourg permettent d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Les effectifs commencent à augmenter, passant à 66 élèves en 1998 ; avec toujours 3 classes. C'est dans ces mêmes années, que la Municipalité entreprend la rénovation du groupe scolaire (partie ancienne).

En 1999, la commune compte 1040 québriacois et 84 élèves à l'école. Une ouverture de classe a lieu. L'école de Québriac compte désormais 4 classes.

En septembre 2000, la commune voit ses effectifs scolaires évoluer de manière très significative, avec 107 élèves. Ainsi, en 5 ans, l'école a doublé ses effectifs (1995 : 51 élèves et 2000 : 107 élèves).

2001 est une année importante en terme de naissances (23 naissances). Cela présage un bel avenir pour l'école ! Parallèlement, cette même année, la commune voit la création d'un lotissement : celui de l'Ormel (avec 8 lots).

En 2002, le nombre d'enfants allant à l'école de Québriac continue sa progression, pour atteindre 128 élèves. Le nombre de classe, lui ne bouge pas, fixé à 5. L'école maternelle est alors agrandie, pour pouvoir accueillir ses écoliers dans de bonnes conditions.

Avec ses 1171 habitants, ses 26 naissances et la création du lotissement de la Donac 1 (18 lots), l'année 2003 suit la lignée de 2001...

Un autre lotissement voit le jour à Québriac en 2004 ; c'est celui du clos de la Rabine avec 16 lots.

Les années 2004 et 2005 sont à la hauteur des espérances avec des ouvertures de classe (2004 : 148 élèves et 6 classes, 2005 : 168 élèves et 7 classes). La municipalité engage donc des travaux : l'école primaire est agrandie avec la création d'une classe à l'étage en 2005.

En 2006, c'est le lotissement de la Donac 2 qui est créé. La population atteint alors 1389 habitants et le nombre d'élèves scolarisés à Québriac continue sa progression, passant de 170 élèves en 2006 à 184 en 2008. Le nombre des naissances, quant à lui, est encourageant pour les années à venir (25 en 2007 et 23 en 2008).

L'année 2009 bat les records en termes d'effectifs. 195 élèves sont accueillis à l'école. Ces derniers sont toujours répartis en 7 classes, soit une moyenne de 28 enfants par classe.

En 2010, C'est le restaurant scolaire qui voit le jour. Ce gros projet communal d'un montant de 770 902 euros permettra aux enfants de prendre leurs repas dans de meilleures conditions. Au-delà d'une cantine, la municipalité voit dans ces nouveaux locaux l'opportunité à court terme d'un vrai projet de cuisine

sur site. De plus, ce projet permettra de récupérer les locaux de l'ancienne cantine pour accueillir les enfants pendant les temps de garderie (se déroulant alors dans un préfabriqué).

Si 2010 voit une petite baisse des effectifs scolaires, une 8ème classe voit le jour en septembre 2011, réduisant ainsi le nombre d'enfant moyen par classe à 23. Des travaux sont aussi réalisés cette même année à l'école : il s'agit du nouveau préau et des sanitaires. Coté urbanisme, c'est le lotissement du Courtil Noé qui sort de terre.

Les années suivantes (2012 et 2013) sont marquées par les travaux de rénovation et d'extension de l'ancienne cantine, afin d'y créer une garderie et une classe élémentaire.

La rentrée scolaire 2013 compte un effectif de 190 enfants scolarisés mais cette année reste une année faible en naissance (seulement 12).

L'école de Québriac connaît une fermeture de classe en septembre 2014, coup dur seulement 3 ans après une ouverture... les effectifs scolaires chutent à 177 élèves... Contraction des naissances, gros départ d'effectifs de CM2 vers le collège, quelques enfants scolarisés dans le privé... tout cela peut l'expliquer... C'est difficile... D'autres années l'ont été à l'école de Québriac (comme le montre cet article de l'APE de l'écho de janvier 1993 dans l'encadré page 30).

Septembre 2014 est aussi marquée par la réforme des rythmes scolaires, avec l'instauration de la demi-journée supplémentaire. Au-delà de la semaine à 4 jours et demi, c'est tout un planning scolaire qui est chamboulé et revu, avec l'instauration de TAP (temps d'activité périscolaires). Un gros travail de plus de 2 ans aura été mené en amont par la municipalité et le comité de pilotage rythme scolaire. D'autant plus que cette même année scolaire, l'école de Québriac a vu le démarrage de la cuisine sur site, avec l'arrivée d'Anne Claire, la cuisinière. L'année scolaire 2014-2015 a donc été riche en événements : fermeture de classe, instauration des nouveaux rythmes scolaires et passage à la cuisine sur site.

### INVESTISSEMENTS

Rénovation groupe scolaire (partie ancienne) : .....	1996-1997-1998
Extension de l'école maternelle : .....	2001-2002
Extension école primaire (création d'une classe à l'étage) : .....	2005
Nouveau Préau et Sanitaires : .....	2011
Rénovation/Extension Garderie/Classe Élémentaire : .....	2012-2013
Construction cantine scolaire : .....	2010

**Le montant des travaux réalisés à l'école entre 1996 et 2013 : .....** 920 000 €

**Le montant des travaux pour le bâtiment Cantine scolaire : .....** 770 902 €

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Effectifs	148	168	170	178	184	195	180	181	183	190	177	158
Classes	6	7	7	7	7	7	7	8	8	8	7	7
Naissances	4	5	5	5	5	7	7	8	8	8	12	12
Mortalités	23	23	20	25	23	24	22	15	17	12	15	22
Population			1389		1416	1357	1398	1442	1472	1489	1527	1556
Lotissements			Donac 2 (16 lots)					Courtil Noé				

Extrait de l'écho Québriacois 1993

## QUE DEVIENDRA L'ÉCOLE DE QUÉBRIAC, DEMAIN ?

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LA MUNICIPALITÉ DE QUÉBRIAC A FAIT DE GROS EFFORTS POUR L'AMÉLIORATION ET LE REGROUPEMENT DES CLASSES AU NIVEAU DU BOURG.

LES ENFANTS DE MATERNELLE ONT BÉNÉFICIÉ DE NOUVEAUX LOCAUX TRÈS FONCTIONNELS : DOUCHES, SANITAIRES ADAPTÉS AUX PETITS, SALLE DE REPOS ET À L'EXTÉRIEUR UNE AIRE DE JEUX. LE CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES S'INQUIÈTE VIVEMENT DE LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS AU SEIN DES CLASSES DE QUÉBRIAC. LES COMMUNES RURALES CONNAISSENT DES DIFFICULTÉS POUR CONSERVER LEURS PETITS COMMERCES, LEUR PERCEPTION, LEUR ÉCOLE...

IL SEMBLE QU'IL EST DE NOTRE DEVOIR, AUJOURD'HUI, DE VOUS INFORMER QUE TROP D'ENFANTS DE QUÉBRIAC FRÉQUENTENT DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES.

CERTAINES PERSONNES NE SONT-ELLES PAS COUPABLES DE LA DÉSAFFECTION DE QUELQUES FAMILLES ? LES RUMEURS NE SONT PAS TOUJOURS JUSTIFIÉES... LES ENFANTS, SCOLARISÉS À L'ÉCOLE DE QUEBRIAC SE TROUVENT AVEC UN TRÈS BON NIVEAU SCOLAIRE LORS DE LEUR ENTRÉE AU COLLÈGE.

ACTUELLEMENT, IL SE TROUVE QUE DES ENFANTS DE LA MÊME COMMUNE NE SE CONNAISSENT PAS LA DISPARITION DE NOTRE ÉCOLE RISQUE D'AVOIR :

- MOINS D'ATTRAITES POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ;
- MOINS D'EFFECTIFS DANS LES CLUBS SPORTIFS ;
- MOINS DE JEUNES DANS LES ASSOCIATIONS.

ET DANS UN AVENIR PLUS OU MOINS LONG, CE SERA LA FERMETURE DE NOTRE ÉCOLE ET DONC LA MORT DE NOTRE COMMUNE.

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, GRÂCE À LA MUNICIPALITÉ, AUX INSTITUTEURS(TRICES) ET À L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES, LES ENFANTS ONT PU FAIRE DES SÉJOURS EN CLASSE DE MER ET DANS UN PROCHE AVENIR ILS IRONT DÉCOUVRIR LA MONTAGNE. LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE ET L'ARBRE DE NOËL MONTRENT QUE NOTRE ÉCOLE EST DYNAMIQUE.

POUR TOUTES CES RAISONS ÉVOQUÉES, NOUS SOUHAITONS QUE L'ÉCOLE DE QUÉBRIAC CONTINUE À VIVRE.

LE CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Avec du recul et une année scolaire écoulée, le bilan de tout cela est plutôt positif, malgré la fermeture de classe. En effet, la cuisinière a pris ses marques et aujourd'hui les enfants peuvent manger des produits frais, locaux, bio et surtout préparés et cuisinés sur place. Les TAP (gratuits) sont bien en place et permettent des activités variées, encadrées par les agents de l'école mais aussi quelques intervenants extérieurs dans des locaux de qualité.

## ET CETTE ANNÉE SCOLAIRE

En date du 5/11/2015, les effectifs sont les suivants :

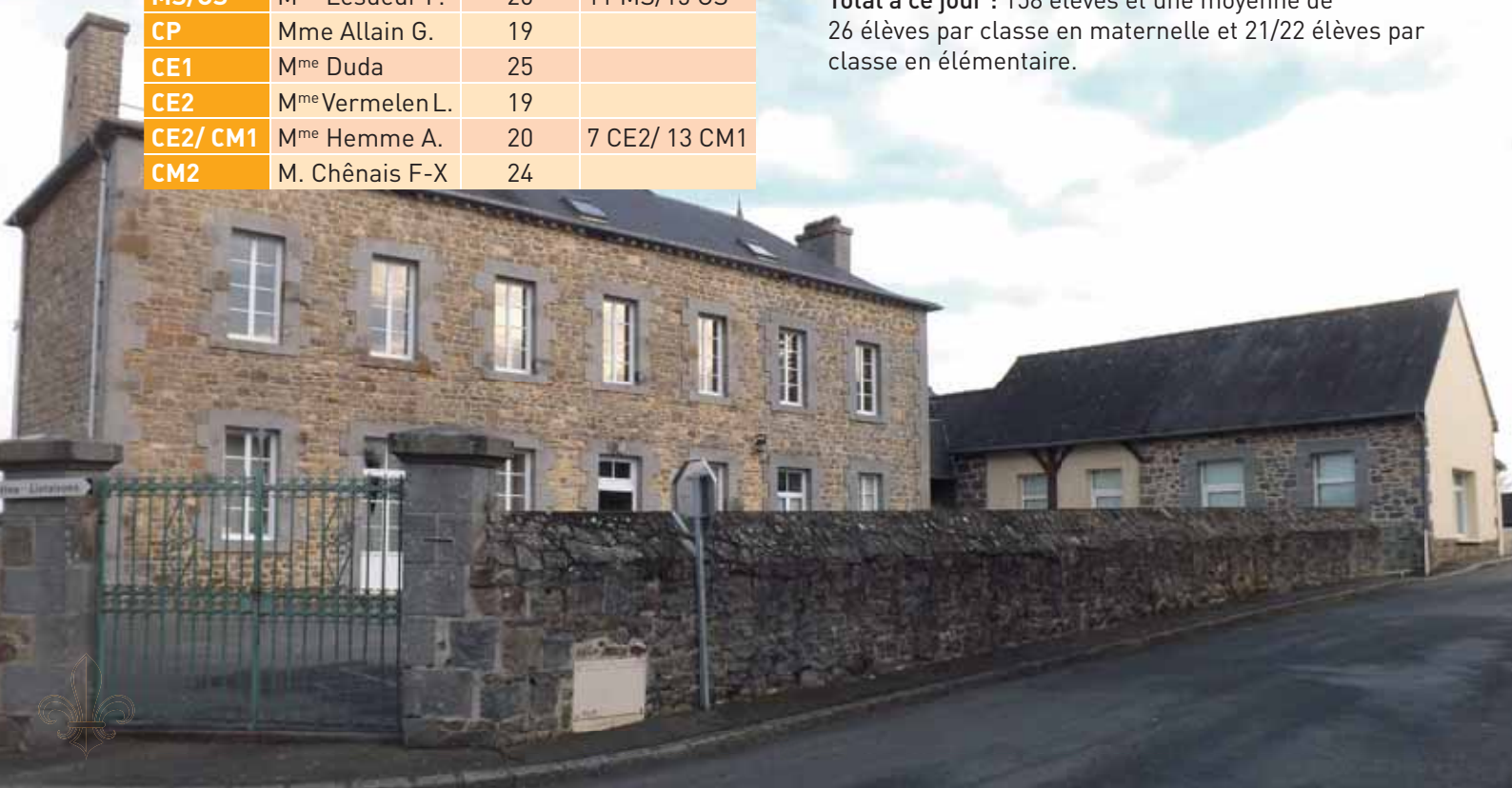
Classes	Enseignants	Effectifs	Répartitions
TPS/PS/MS	M <sup>me</sup> Hervault C.	25	4 TPS/15 PS/6 MS
MS/GS	M <sup>me</sup> Lesueur P.	26	11 MS/15 GS
CP	Mme Allain G.	19	
CE1	M <sup>me</sup> Duda	25	
CE2	M <sup>me</sup> Vermelen L.	19	
CE2/ CM1	M <sup>me</sup> Hemme A.	20	7 CE2/ 13 CM1
CM2	M. Chênais F-X	24	

Total des élèves par niveau :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	15	17	15	19	25	26	13	24

Maternelle : 51 (en janvier 2016) - Élémentaire : 107

Total à ce jour : 158 élèves et une moyenne de 26 élèves par classe en maternelle et 21/22 élèves par classe en élémentaire.



## Quelques brèves...

Entre l'ancienne école située à la Nouasse et la nouvelle dans le bourg, ouverte en 1988, différents enseignants ont pu se relayer et travailler en étroite collaboration et marquer ainsi l'histoire de l'école, quelques noms: M. Fontaine, M<sup>me</sup> Théaud, M<sup>me</sup> Montier, M<sup>me</sup> Ledudal, M. Guégan, M. Quiviger. Les directions se sont elles aussi succédées; M. Fontaine (1972-1994), M<sup>me</sup> Jurinovic (1994-1998), M<sup>me</sup> Théaud (1998-1999), M. Briant (1999-2001), M<sup>me</sup> Creusot (2001-2005) puis M<sup>me</sup> Guillaume (2005-2011) et M<sup>me</sup> Lesueur aujourd'hui.

M. Fontaine a marqué les esprits après avoir passé 30 années à l'école publique de Québriac. Il est entré en fonction en 1964 et a pris la direction de l'école mixte en 1972 et s'est toujours occupé des CM.

M<sup>me</sup> Théaud, elle aussi, a pu enseigner à de nombreux enfants qui sont devenus parents à leur tour. Titulaire dans l'ancienne école, elle avait en charge les maternelles et les CP soit 25 enfants.

À cette époque, il y avait trois classes ce qui représentait 80 élèves puis il y a une baisse des effectifs jusqu'à la fin des années 70 (plus que 45). À ce moment-là, les enfants allaient à l'école du lundi au samedi et avaient le jeudi comme jour de repos et effectuaient de nombreux aller-retours entre l'école de la Nouasse et la cantine du bourg.

Dès 1972, différents maires ont pu coopérer et faire évoluer l'école: M. Houitte (3 mois en fonction), M. Launay (jusqu'en 1995) et M. Goupil (jusqu'en 2008). Ces derniers font de nombreuses visites de proximité aux agents pour voir si tout va bien. Les enfants participent également de façon active à la cantine par un temps d'épluchage pour le menu spécial « frites » et faire la vaisselle chaque jour à tour de rôle.

À Québriac, commune rurale tout se fait le plus naturellement et dans la plus grande liesse, la célébration du bicentenaire de la révolution est ainsi l'occasion de créer au sein même de l'école des costumes avec toutes les catégories socio-professionnelles.

L'APE va prendre forme au travers du conseil d'école et des jeunes familles qui s'installent dès les années 70 dans le village (construction du lotissement des Landelles). Les premières sorties extra-scolaires se font dans les années 80, M. Fontaine a été à l'initiative de nombreuses activités avec ses collègues ainsi que la municipalité et l'APE; initiation à l'anglais, échanges avec une école roumaine, journée du sport, kermesse et arbre de Noël.



## Accueil des TPS-PS-MS

L'école de Québriac possède 7 classes, dont une de TPS/PS/MS. Actuellement, celle-ci est composée de 4 TPS, 15 PS et 6 MS et elle est encadrée par M<sup>me</sup> Hervault. Notre volonté est d'accueillir toujours plus de TPS (sous réserve que l'enfant soit propre). Les objectifs pédagogiques sont la socialisation, les développements moteurs et langagiers. Il est important pour nous de connaître un an avant la rentrée, le souhait des parents d'inscrire leur enfant en TPS, afin de mieux répartir les enfants et de pouvoir tous les accueillir. En effet, il n'est pas toujours simple de les inscrire au dernier moment lorsque les classes sont déjà constituées et que les effectifs sont déjà élevés.

Notre volonté est de mieux pouvoir accompagner ces enfants avec des effectifs raisonnables. On sait à quel point la première année de scolarisation est capitale. Le jour de la rentrée, les arrivées des enfants sont d'ailleurs échelonnées.

En outre, une réunion porte ouverte est organisée et animée en juin par la directrice. Elle réunit les parents, les enfants, l'enseignante des TPS/PS/MS, un représentant de la mairie, de l'APE (Association de Parents d'Élèves). L'objectif de cette rencontre est, pour l'enfant, de découvrir sa future école, de se familiariser avec les adultes, de tisser les premiers liens avec les autres enfants et surtout de le rassurer. Pour les parents, le but est de rencontrer le personnel de l'école, de connaître le règlement et de pouvoir partager un moment convivial autour d'un pot d'accueil.

Sachez qu'en début de scolarisation, il y a possibilité de ne pas venir tous les jours, à condition qu'il y ait régularité dans les jours fréquentés. L'enfant doit avoir un rythme régulier pour empêcher une fatigue trop importante. La scolarisation à plein temps peut donc être progressive au cours de la première année.

Enfin, cette année, les enfants de la halte garderie viendront en petits groupes pour un temps d'adaptation dans la classe de TPS/PS/MS.

*Peggy Lesueur, Directrice*



## Interview



**MARINA**

**Camille LE TALLEC (CM2)**

*Quel est ton métier ?*

Je suis Agent Technique Territorial polyvalente.  
*Il paraît que tu travailles aussi dans des centres de loisirs ? Que préfères-tu ?*

Je n'ai pas de préférence car à l'ALSH je fais de l'animation alors qu'à l'école, j'occupe plusieurs postes à la fois.

**Margot VILLEDIEU (CE1)**

*Pourquoi as-tu choisi de travailler au contact des enfants ?*

J'ai choisi de travailler au contact des enfants car j'aime bien les enfants. Depuis mon jeune âge, je suis entourée d'enfants car ma mère exerce le métier d'assistante maternelle.

**Loïs LEMETAYER (CE2)**

*Ca ne te dérange pas de faire plusieurs tâches avec des coupures dans la journée ? Pourquoi ?*

Non, ça ne me dérange pas car j'habite à proximité.

**Léo CAMPEN (CE2)**

*Tu fais aussi des remplacements quand il y a des absents ? Ça te plaît ?*

Oui, ça me plaît car le fait d'occuper différents postes m'apporte davantage d'expérience.

**Gabin BAUDRIER (CE1)**

*Est-ce que tu souhaites continuer à travailler avec les enfants ?*

Oui et je veux devenir ATSEM.



**ANNE LISE**

**Enora MARCHAND (CE2)**

*Quel est ton métier ?*

Mon métier est AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire), j'aide des enfants qui ont des difficultés.

**Coline ROUAULT (CE2)**

*Aimes-tu ton métier ?*

Oui, j'adore mon métier, le travail en contact avec les enfants me plaît beaucoup.

**Radquila DAROUECHE (CM1)**

*Est-ce que tu voulais faire ce métier petite ?*

Non, étant petite je souhaitais travailler avec les chevaux. Être notamment garde forestier à cheval, ce qui n'a rien à voir.

**Pablo QUELIN (CM1)**

*Est-ce que tu trouves dur de travailler avec des enfants en difficulté ?*

Non pas plus que cela, je m'adapte selon la situation.

**Solène LEBRUN (CE2)**

*Veux-tu continuer à exercer ce métier ou changer ?*

Oui bien sûr, je souhaite continuer, cela dépendra de mon renouvellement de contrat. Dans tous les cas, je continuerai à travailler en contact avec les enfants si je peux.

**Joachim VIEL (CE2)**

*As-tu déjà été animatrice avant ?*

Oui, j'ai passé mon BAFA, j'ai ensuite été animatrice en colonie, notamment l'été. Je parlais pendant un mois avec des enfants défavorisés.

## NOS REPORTERS



Camille  
LE TALLEC  
(CM2)



Margot  
VILLEDIEU  
(CE1)



Loïs  
LEMETAYER  
(CE2)



Léo  
CAMPEN  
(CE2)



Gabin  
BAUDRIER  
(CE1)



Enora  
MARCHAND  
(CE2)



Coline  
Rouault  
(CE2)



Radquila  
DAROUECHE  
(CM1)







**SYLVIE REIHEM**



**Vinciane LARDOUX (CM2)**

*Quel est ton métier ?*

Je suis ATSEM, tu sais ce que veut dire ce mot ? Non (plusieurs propositions de la part des enfants, plutôt drôles). Agent Territorial Spécialisé Des Écoles Maternelles.

*Depuis combien de temps tu travailles dans cette école ?*

Oh la la, si je te dis que « Marina » a été une de mes élèves ce qui veut dire... Ça été vraiment ton élève (surprise) ! Oui, j'ai commencé à travailler à l'école en 1994 donc ça fait ? 21 ans ! C'est ça et maintenant Marina travaille avec moi !

**Noah LE PALLEC (CM2)**

*Pourquoi es-tu venue dans cette école ?*

Eh bien, je me suis installée à Québriac et je cherchais du travail, M. le Maire de l'époque (M. Launay) m'a proposé un remplacement à l'école, ensuite j'ai passé mon concours et ils m'ont gardé.

**Mila GUEDO (CE2)**

*Pourquoi tu fais ce métier-là ?*

Eh bien, tout d'abord chère Mila j'apprécie d'être auprès des enfants ! Même si ça reste fatigant...

**Enora MARCHAND (CE2)**

*Aimes-tu ton métier ?*

Oui, sinon je ne serai pas là.

**Benjamin ROUAULT (CM2)**

*Est-ce que ton métier te semble difficile ?*

Oui il le devient...

*Pourquoi ? (Benjamin)*

Il est bruyant, les enfants sont plus difficiles à calmer et à cadrer toutefois cela reste intéressant et enrichissant de travailler auprès de vous.

## LES AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE



CHRISTELLE R.



ISABELLE M.



LAETITIA A.



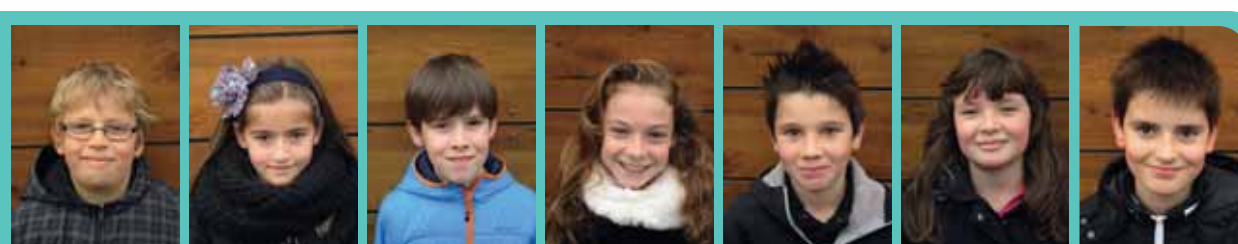
SYLVIE B.



ELISABETH D.



SYLVIE M.



Pablo QUÉLIN (CM1)

Solène LEBRUN CE2

Joachim VIEL (CE2)

Vinciane LARDOUX (CM2)

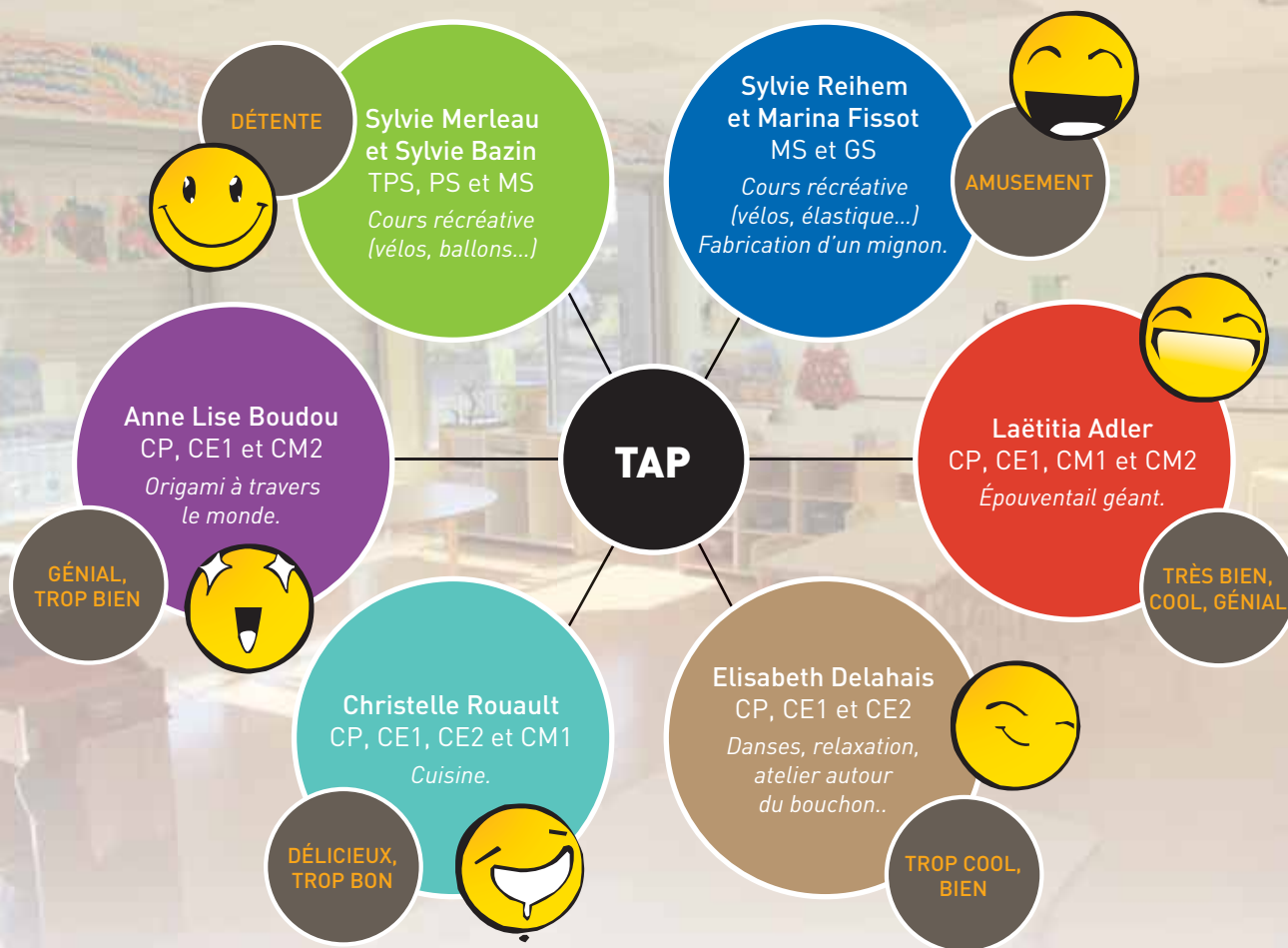
Noah LE PALLEC (CM2)

Mila GUEDO (CE2)

Benjamin ROUAULT (CM2)



## Temps d'Activité Péricolaires - 1<sup>re</sup> période



## Conclusion

L'école de Québriac a aujourd'hui tous les atouts pour accueillir tous les enfants québriacois dans de bonnes conditions, tout d'abord de par ses locaux agrandis et restaurés depuis 1996. Il faut noter que le coût des travaux réalisés à l'école de 1996 à 2013 s'élève à 920 000 euros. La cuisine sur site est un « mode de restauration », que beaucoup d'écoles souhaiteraient avoir. Les agents municipaux qui s'investissent à l'école sont compétents et formés pour encadrer au mieux les enfants. L'école de Québriac propose un enseignement de qualité et à la pointe au niveau des nouvelles technologies (salles informatiques, TNI) et des projets scolaires de qualité. Merci donc aux agents et aux enseignants pour tout ce qu'ils peuvent apporter aux enfants. Sans oublier l'association de parents d'élèves (APE) très présente et investie pour son école par de nombreuses manifestations.

Face à cela, la réalité est bien là : des effectifs scolaires en baisse. La contraction des naissances dans la population déjà en place est bien la cause majeure. D'où la nécessité pour la commune d'accueillir de nouveaux habitants et de faire en sorte que la population augmente... Pour maintenir les effectifs scolaires et développer notre école, la commune se doit donc de travailler parallèlement sa politique urbaine. L'école et l'urbanisme sont liés... Dès que la commune n'accueille plus de nouveaux habitants, la population scolaire stagne ou baisse.

## Et si nous donnions un nom à notre école en 2016 ?

Voilà comment cela se déroulera :

Les enfants seront invités à participer et à proposer un nom pour leur école. Une boîte à idées sera mise à disposition dans les locaux de la garderie durant plusieurs semaines, pour recueillir les bulletins (préalablement donnés à chaque enfant par la mairie).

Chaque enfant pourra ainsi émettre une proposition sur un bulletin, avec l'aide de ses parents, s'il le souhaite.

Un jury (enfant, parent, enseignant, élu, agent communal) sera par la suite constitué pour dépouiller et sélectionner quelques propositions.

Le choix définitif sera fait par tous les enfants le souhaitant, sous forme d'élection à la mairie.

Enfin, le conseil municipal devra valider la proposition, ayant fait l'unanimité.

Ainsi, l'école de Québriac aura son nom à la rentrée scolaire 2016.



## Commission vie associative

2015 restera n'en doutons pas comme une grande année avec de belles manifestations se déroulant le plus souvent sous le soleil et avec un nombreux public. Le football avec L'ESQ qui a fêté ses 40 ans, invitant tous les joueurs et dirigeants qui sont passés au club au cours de toutes ces années, une journée de retrouvailles pour beaucoup. Au programme de cette journée des matchs de jeunes, les vieilles gloires du Stade Rennais contre une équipe de l'ESQ et notre équipe féminine qui s'intègre dans ce paysage footballistique était présente pour nous montrer son potentiel. Des remises de médailles à tous les dirigeants passés par le club et la clôture de cette soirée sous chapiteau par un repas dansant suivi d'un magnifique feu d'artifice orchestré par tonton Léon. La fête de



chorégraphies, un vrai régal pour les spectateurs. Des diplômes de citoyens d'honneur ont été remis par Armand Châteaugiron aux anciens présidents du Cercle, des bouquets de fleurs pour les costumières et des petits souvenirs pour les présidents des groupes présents à cette manifestation. Cette journée s'est prolongée avec tout le public pour esquisser quelques pas de danses bretonnes au son de l'accordéon et des bombardes. Je n'oublie pas la fête du Grand Bois qui a changé sa formule, il n'y a plus la course cycliste devenue très onéreuse pour le comité des fêtes mais en remplacement des jeux inter-villages qui captent l'attention des spectateurs, un concours de pêche puis un repas le midi étoffent cette journée, un pari réussi sur le site des Etanchets. La fête de l'école avec 35 bénévoles de l'APE pour monter et animer les stands, des enfants fiers de montrer à leur famille les danses apprises au sein de l'école, superbe journée. Bravo et merci à toutes les associations pour leur engagement qui permet de dynamiser notre commune et surtout de favoriser le bien vivre ensemble. La municipalité vous soutient et essaiera de vous apporter son aide lors de vos manifestations. Mutualisons nos espaces et notre matériel pour éviter de perdre du temps à chercher ce que nous avons chez nous. La commission vie associative, vous souhaite à tous, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

la musique qui trouve sa place dans le bourg avec la participation de tous les commerçants et de bénévoles des associations pour assurer la logistique semble donner satisfaction, reste à assurer plus d'affichage dans les communes environnantes pour en faire notre promotion. Le cercle d'Ille-et-Rance lui aussi vieillit bien puisqu'il vien de fêter ses 20 ans, au Grand Clos à Saint-Domineuc, dans une salle comble. Roger Portier, le président, a invité pour cette occasion des groupes folkloriques d'Ille-et-Vilaine évoluant sur des musiques de Basse et Haute Bretagne avec de belles

*Pour la commission  
Patrick Boissier*



## Québriaquad

L'année 2015 venant de se terminer, le président et son bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenues lors de la journée du 18 juillet. Et principalement M. le maire et ses adjoints pour nous avoir accordés leur confiance.

Cette journée était organisée en soutien à une famille de la commune dont l'enfant est atteint d'une maladie orpheline. Les cavaliers du Gouessant et d'Evron étaient présents. L'ensemble a été une grande réussite.

Nous terminerons ces quelques lignes en vous invitant tous à participer à notre couscous qui se déroulera le 5 mars 2016. Les tickets seront en vente, à partir de fin janvier 2016, au grain de café de Québriac et auprès de ses dirigeants. M. Lemarchand Laurent : 06 71 95 12 62 ou 06 84 96 31 56.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus. Tous nos vœux pour 2016.



### Cirage & Cie CORDONNERIE



#### Les services :

- RÉPARATION DE CHAUSSURES
- MAROQUINERIE
- REPRODUCTION DE CLÉS
- PLAQUE AUTO-MOTO
- IMPRIMERIE
- TAMPON
- GRAVURE
- PILES DE MONTRE
- TROPHÉES

Galerie marchande **Intermarché**

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Lundi au samedi 8h30 à 19h00  
Samedi 9h00 à 18h30  
Fermé le mardi

## Club du 3<sup>e</sup> âge Toujours autant d'activités



À la mi-janvier après l'assemblée générale, nous avons partagé la galette des rois.

Le repas annuel du club de 2014 a eu lieu début d'année 2015.

Troisième semaine de juin le pique-nique à Bétineuc.

Le 4 novembre s'est déroulé notre concours de belote (prochain concours prévu pour mars 2016).

Également une bonne amélioration du terrain de boule. Merci.

*Le Président*

## ACCA

La saison 2015/2016 a bien commencé avec la présence de gros gibiers en excédent. Malheureusement le petit gibier sauvage est toujours aussi rare.



Date à retenir :

- **dimanche 6 mars 2016** : rendez-vous entre 10 h et 12 h au Grain café à Québriac pour nous donner votre tableau chasse et votre carnet de bécasse ;
- **samedi 12 mars 2016** : l'ACCA organise son repas annuel sous réservation auprès des membres du bureau ;
- **samedi 19 mars 2016** : l'ACCA organise une chasse à cour ouvert aux chasseurs et aux non chasseurs.

L'ensemble du bureau et les chasseurs de Québriac vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Le bureau*



## Association CATM/ACPG section de québriac

Le 11 novembre dernier, sous un ciel clément (une fois n'est pas coutume), plus d'une centaine de personnes, dont de nombreux enfants, se sont réunies près du monument aux morts pour commémorer la fin de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale.

Après les lectures du message du secrétaire d'état aux anciens combattants par M. le Maire et de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) par Jean-Claude Dragon, président CATM/ACPG de Québriac, Erwan Fontaine a retracé les événements marquants de l'année 1915, année meurtrière pour l'armée française avec près de 350 000 morts. Année durant laquelle 16 hommes de notre commune sont décédés. Les enfants présents ont alors déposé une rose en leur souvenir.

Durant cette commémoration, des élèves de l'école publique de Québriac, accompagnés de leurs instituteurs Audrey Hemme et François-Xavier Chesnais, ont lu des textes poignants d'anciens Poilus, ainsi qu'une lettre émouvante écrite d'une tranchée par Jean De Castellan, habitant Québriac. Merci à Alice, Brunehilde, Anna, Maëlie, Joackim, Anton, Enki, Noah et Romain pour leur participation à ce devoir de mémoire.

Après avoir énuméré les 69 noms gravés sur notre monument aux morts, M. le Maire, au nom de la municipalité et Yves Verger,

représentant CATM, accompagnés d'enfants, ont déposé les traditionnelles gerbes de fleurs au pied de celui-ci.

Après avoir honoré les cinq anciens combattants 1914/1918 inhumés au cimetière et salué la mémoire d'André Roisain, disparu en mai dernier, la délégation s'est retrouvée à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié, offert par la municipalité.

L'association CATM/ACPG remercie tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette commémoration.

### Voici les dates des prochaines manifestations :

- **13 février 2016** : assemblée générale de l'association.
- **8 mai** : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale suivie du traditionnel repas.
- **11 juin** : journée détente (pensez à préparer vos idées avant l'assemblée générale).
- **11 novembre** : commémoration de la fin de la première guerre mondiale.

Le bureau et les membres du bureau ACPG/CATM vous adressent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016

*Jean-Claude Dragon, Président CATM/ACPG*



En vue d'une exposition, l'association est toujours à la recherche de divers documents relatant la première guerre mondiale. À ce jour, nous avons pu établir une liste de près de 400 hommes ayant participé à ce terrible conflit dont près de 45 identifiées par une photo.

Pour chacun d'entre eux, une fiche, relatant leur parcours durant cette guerre, est réalisée et agrémentée de cartes, photos ou autres documents fournis par les familles. Aidez-nous à compléter nos recherches, nous vous en serons reconnaissants.

Durant nos recherches, nous avons pu recueillir de nombreuses photos sans pouvoir reconnaître les personnes. Nous faisons un appel à la population dans le but de nous aider à les identifier.

Merci de contacter **Erwan Fontaine au 02 99 23 08 42** ou **Bernard Arribard au 06 14 14 59 53** pour tous renseignements pouvant nous aider.



## Anim'6 - Info jeunesse



### SEMAINE DE L'ENFANCE 2015

Cette 11<sup>e</sup> édition de la semaine de l'enfance qui s'est tenue du 14 au 20 novembre 2015, a une nouvelle fois, été l'occasion de partager de bons moments avec ses proches.

Spectacles et ateliers autour du thème du cinéma ont été proposés sur les 6 communes du SIVU Anim'6, essentiellement animés par des acteurs locaux.

À destination des enfants, parents, professionnels de la petite enfance et écoles, ils ont réjoui petits et grands.

Retrouvez les photos de la Semaine sur : [www.semainedelenfance.fr](http://www.semainedelenfance.fr)



### LES VACANCES D'AUTOMNE

Les vacances d'automne ont réunis 62 jeunes, venu des 6 communes du SIVU. Une moyenne de 25 jeunes par jour présent aux animations de l'automne.



Ces vacances ont été riches en découvertes et créations, les temps de « fun day » sont aussi des moments d'échanges et de jeux libres laissant la place aux initiatives des jeunes.

**Au programme :** initiation de Capoeira, Baptême de plongée et grimpe d'arbres.

Le stage vidéo a été clôturé par une soirée, avec la diffusion du court métrage réalisé par les jeunes « Breizhvildead ».

### FABRIK TON JUS DE POMME



En octobre, les jeunes présents le mercredi après-midi ont ramassé des pommes au verger de Québriac pour prochainement presser leurs jus de pomme.

Avec « les coteaux de Linon » jus de pomme Bio.

### AVIS AUX JEUNES TALENTS pour participer au festival jeunes

« Du bruit dans la cambrouse »

qui aura lieu le mercredi 13 avril 2016

Chanteurs, Danseurs, Dessinateurs,  
Acteurs, Magiciens, Musiciens...

Nous attendons vos candidatures !

Inscription par @mail, sms ou tél. :

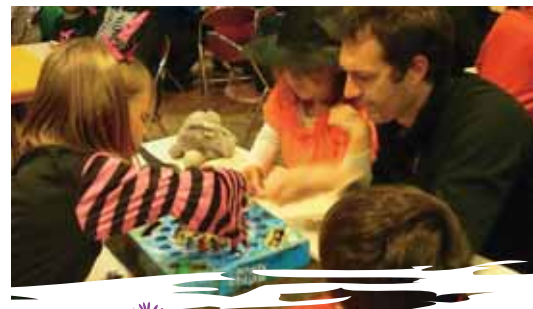
06 78 10 68 55 - [anim6.jeunesse@orange.fr](mailto:anim6.jeunesse@orange.fr)

Contacts : Linda au 06 78 10 68 55 ou [anim6.jeunesse@orange.fr](mailto:anim6.jeunesse@orange.fr)

Pour toute correspondance : SIVU Anim'6, Mairie, 5 rue de la Liberté, 35190 Québriac.

Bureau : 02 99 23 00 59 - Site internet : [www.anim6.fr](http://www.anim6.fr) - **Nouveau : retrouvez nous sur facebook**





## La ludothèque Au Bois des Ludes



Chaque semaine, Au Bois des Ludes vous accueille, au sein de l'école de musique, à Tinténiac :

- le mardi, de 9 h 30 à 12 h
- le mercredi, de 16 h à 19 h
- le vendredi, de 16 h à 19 h
- le premier samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h

À la ludothèque, vous pourrez découvrir ou redécouvrir plus de 2500 références de jouets et jeux de société ainsi que 130 jeux surdimensionnés.

De plus, presque chaque vendredi, une soirée est proposée. Gratuites et ouvertes à tous, elles sont soutenues par le réseau parentalité de la CAF d'Ille-et-Vilaine :

- 1<sup>er</sup> vendredi du mois : soirée « Jeux de société »
- 2<sup>e</sup> vendredi du mois : soirée « Echecs »
- 3<sup>e</sup> vendredi du mois : soirée « Tarot et Belote »

Pour les tout-petits, les MercresLudis ont lieu chaque mercredi en période scolaire, de 10 h 30 à 11 h 30, en alternance à la ludothèque, à Tinténiac, et au Grand Clos, à Saint-Domineuc. Family'Pass = 10 €/5 séances, quelque soit le nombre d'enfants (famille ou assistante maternelle). Cette animation est soutenue par le SIVU Anim'6.

À chaque période de vacances scolaires (sauf à Noël), des ateliers Créa'Lude vous sont proposés : il s'agit d'un atelier enfant-parent de fabrication d'un jeu en bois et matériel de récupération. La famille repart avec son jeu auto-construit à la fin de la séance. Tarif : 5 €/enfant. Ces ateliers sont soutenues par le réseau parentalité de la CAF d'Ille-et-Vilaine.

Et chaque mois, un atelier « Couture ludique » a également lieu, le samedi matin, sur réservation, pour apprendre une technique particulière de couture tout en réalisant un ouvrage spécifique.



Tarif : 10 € (tarif adhérent) ou 13 € (tarif non-adhérent), fournitures incluses.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre local pour découvrir un lieu d'échange et de convivialité autour du jeu, pour tous.

Pour toutes ces animations et pour tout renseignement, [auboisdesludes@wanadoo.fr](mailto:auboisdesludes@wanadoo.fr) ou sur le site [www.auboisdesludes.com](http://www.auboisdesludes.com)

En pratique, l'adhésion à l'association est de 15 € pour une année, de date à date, pour toute la famille. Le prêt de jeu a un coût variant de 0,7 à 1 €, selon la formule de prêt choisie. Un chèque de caution de 120 €, non encaissé, vous est demandé à l'inscription.

Au plaisir de vous accueillir, autour d'un jeu !

**Ludiquement**  
Toute l'équipe d'Au Bois des Ludes





## Espace jeux « Badaboum » pour les enfants de 0 à 3 ans

L'Espace-Jeux Badaboum a de nouveau fait une belle rentrée au mois de septembre avec un effectif complet.

Les enfants sont contents de se retrouver le lundi matin et de participer aux diverses activités proposées par notre animatrice Élodie, toujours souriante et pleine d'idées !

Le 1<sup>er</sup> trimestre s'est bien déroulé avec une séance du Sim le 14 septembre, un spectacle « le voyage en chanson de gros doudou » en compagnie du village du Courtil Noël le 7 décembre et la visite du Père-Noël avec sa hotte pleine de cadeaux le 14 décembre.

L'Espace-Jeux Badaboum vous souhaite une Belle Année 2016 !

Contact: Fabienne Fissot au 02 99 68 19 06 ou par mail: badaboumquebriac@gmail.com

*Le Bureau*

## Les Touch'à'tout

La 14<sup>e</sup> saison des Touch'à'tout a débuté en septembre avec 10 enfants (2 garçons et 8 filles) âgés de 6 à 12 ans.

Les enfants vous donnent leurs impressions sur les Touch'à'Tout :

- **Enora** : on fait des créations pour Noël, pour Pâques, la fête des pères et des mères.
- **Marina** : c'est toujours différent, on ne s'ennuie pas, on discute ensemble. On n'est pas à l'école, mais il faut quand même respecter Carole.
- **Bruneilde** : c'est très bien, on s'amuse bien, et on fait des trucs supers ! J'aime bien mes camarades et Carole.
- **Loanne** : à chaque anniversaire, on apporte des bonbons et c'est sympa !
- **Elouan** : pour faire les créations, on utilise des pinceaux, de la colle et des paillettes, des ciseaux, des perles, de la feutrine, etc.

- **Maelly** : les créations suivent les saisons et les événements !
- **Klervi** : Carole trouve toujours des bonnes idées !
- **Alice** : on rapporte nos créations chez nous ! C'est super bien !
- **Guillyan** : c'est la première année que je viens aux Touch'à'tout, je suis content !
- **Mathilde** : le samedi matin, je suis pressée d'aller aux Touch'à'tout.
- **Toute la bande des Touch'à'tout** : Carole est super sympa et c'est cool ! On adore les Touch'à'tout !

Voilà tout est dit ! Nous vous souhaitons une belle année 2016 !

Contact : 06 63 24 37 23 - touchatout35@gmail.com

*Carole Dez, Présidente et animatrice*





## La crèche de l'Ormel déjà 15 ans

Qu'elle a changé en ces 15 années, la petite crèche de Noël offerte en signe de bienvenue aux nouveaux habitants du lotissement de l'Ormel par Marie Madeleine et Paul Berhault.

Au fil des années, elle s'est agrandie et sont venus s'y associer en premier le village naïf avec son église, sa mairie, son école et ses commerces. Puis, plus tardivement, le village des automates : le lavoir, le boulanger, le potier, le charron, le kiosque à musique. Cette année, l'écluse du Pont Houitte et sa maison éclésièrre à l'identique ainsi que le pressoir à pommes sont venus y prendre place.

Cela demande beaucoup de temps et de travail à l'équipe de bénévoles que je tiens à remercier tout particulièrement, ainsi qu'aux « trois jeunes nouveaux » du lotissement de la Donac.

Nous souhaitons vivement que cette crèche soit celle de tous les habitants de la commune et qu'ils en soient fiers.

En ces temps difficiles, nous voulons vous offrir à tous, un peu de joie et de magie de Noël pour petits et grands.

Un énorme merci à la municipalité, à M. le maire et à ses conseillers, aux entreprises et commerçants qui sont nos sponsors et dont vous avez pu lire la liste sur



site. Sans eux, rien ne serait possible. Merci également à vous tous pour vos dons et vos encouragements qui vont nous permettre de continuer l'année prochaine.

Merci à M. et M<sup>me</sup> Colas de Francs de nous héberger.

Je lance un appel car malgré tout, les années commencent à compter et nous avons besoin de relève et de bras plus jeunes, nous comptons sur vous tous.

Du fond du cœur, nous vous souhaitons Paix, Bonheur et Santé pour 2016.

*Chantal Juhel*

## APE

L'APE (Association des parents d'élèves) est une association loi 1901 qui a pour but d'organiser des actions (arbre de Noël, Braderie de printemps, fête de l'école...) afin de contribuer au financement des projets des enseignants pour nos enfants.

L'année dernière l'APE a financé ces projets à hauteur de 6 000 euros.

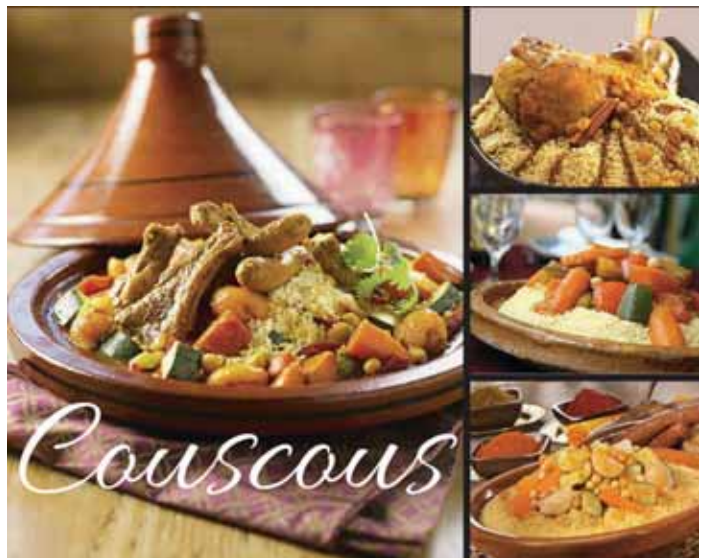
Nous recherchons des bénévoles pour mener à bien nos actions, même les coups de mains ponctuels sont les bienvenus.

**Notre programme pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016 :**

- **Braderie le dimanche 24 avril 2016.**  
Elle se tiendra dans la cours de l'école.  
L'APE tiendra un stand de restauration.  
Inscrivez-vous au 06 88 74 57 55 (2 euros les 2 mètres).
- **Fête de l'école le dimanche 26 juin.** Toute la journée (Site de la Nouasse): restauration (barbecue géant), spectacles des enfants, stands, loterie, ballade en Quad et calèche...

Pour nous contacter toute l'année  
apequebriac35@gmail.com ou notre page facebook: <https://www.facebook.com/APE-qu%C3%A9briac-1628693627360739/>

## Gymnastique féminine de Québriac - Soirée couscous



Rendez-vous le samedi 6 février 2016 à la salle de la Noasse à partir de 19 h 30 pour une soirée couscous.

Tarif : 15 € (boissons non comprises)

Réservation au 06 33 09 28 24 ou au 06 18 87 56 23.

Venez nombreux.



## Comité des fêtes du Grand Bois



Vous nous avez fait le plaisir de venir nombreux à notre pêcheur du 8 mai.

En effet une quarantaine de pêcheurs étaient présents, les adeptes de la ligne ont fait de très belles prises!



Cette année, notre traditionnelle fête du 15 août s'est entièrement déroulée à l'étang des Étanchets.

La pêcheur du matin a accueilli une trentaine de pêcheurs. La braderie a bien fonctionné, les bradeurs étaient contents de leur journée. Le repas, qui était servi le midi au lieu du soir, a connu un très beau succès. L'inter village, quant à lui, a été l'un des moments forts de la journée. Diverses animations étaient présentes sur site, la pêche à la ligne et les poneys pour la plus grande joie des enfants mais aussi le jeu de palets, le bazar, une loterie, etc.

La journée s'est passée dans la joie, la convivialité et la bonne humeur.

On vous remercie d'avoir contribué à en assurer le succès, que ce soit par votre participation bénévole, vos dons ou votre simple présence.

Nous serions ravis de vous compter parmi nous lors de nos prochaines manifestations.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Bien à vous, amicalement

*Le bureau*



**MENUISERIE GENERALE**  
BOIS - ALU - PVC - MIXTE

**Alain MAIGNÉ**

- TOUTES OUVERTURES
- CLOISONS SECHES
- AGENCEMENT
- CUISINES & BAINS
- PLACARDS

Chiple, 35190 QUEBRIAC  
Tél/Fax : 02 99 68 15 87 - 06 78 96 02 99

NEUF & RENOVATION

**Nouveau service : BARBIER**

**Art & Style**  
**COIFFURE**  
MASCULIN - FÉMININ

13, b<sup>d</sup> de la Liberté 35190 QUÉBRIAC

Envie de... changer de style  
Envie de... changer de couleur  
Envie de... vous faire plaisir

**Fabiola : 02 99 54 02 94**

*Fabiola et Chantal ont la joie de vous accueillir dans une ambiance calme et conviviale.*  
Du lundi 14h au samedi 13h avec ou sans rendez-vous.

Lundi : 14h - 18h30  
Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h30  
Vendredi : 9h - 20h (journée continue)  
Samedi : 8h - 13h  
Avec ou sans rendez-vous



## Courir à Tinténiac-Québriac

L'association « Courir à Tinténiac-Québriac » compte près d'une centaine d'adhérents.

Chaque semaine, au départ du local situé sur le parking du stade de foot de Tinténiac, trois entraînements sont proposés dans un esprit de convivialité et de plaisir :

- le mardi et le jeudi à 19 h ;
- le dimanche à 9 h 30.

Sur des parcours variés chacun évolue à son rythme en fonction de son niveau. Ponctuellement, des sorties sont organisées : au Parc des Gayeulles, sur les chemins côtiers...



### Participation aux courses à pied

Toute l'année, les adhérents qui le souhaitent, participent à diverses courses, sur tous types de terrains et de distances : Foulées Evrannaises (10 km), Rotte des Gobions Verts à Romillé (14 ou 32 km), Semi-marathon de Cancale/Saint-Malo, Trail du Glazig (25 km), Trail des Corsaires (67 km en solo ou en duo)...

Ces événements sont de véritables moments d'échange autour d'une passion commune qui permettent de découvrir de nouveaux circuits et de rencontrer les coureurs d'autres associations.



### Les 6 heures de Tinténiac

Suite au succès des trois éditions passées (186 inscrits en 2013, 217 en 2014, 276 en 2015) la course « Les 6 heures de Tinténiac » sera reconduite le 29 mai 2016. Ouverte à tous, en individuel et relais de 3 ou 6 coureurs, cette manifestation est un temps fort pour notre association. Les différents services et animations proposés – restauration, buvette, musiciens, espace ludique pour les enfants – permettent aux accompagnateurs des participants de passer une agréable journée.

### Évènements festifs

L'association organise également des moments conviviaux pour les adhérents comme un pot de bienvenue en novembre ou le traditionnel partage de la galette des rois en janvier qui se poursuit par une soirée dansante.

Cette année nous avons fêté nos 10 ans d'existence : une journée festive autour d'un pique-nique collectif suivi d'activités de plein air nous a permis de marquer l'occasion.

Inscriptions/Contact : Stéphane Remond  
Tél. 06 85 67 46 88 - Site de l'association :  
<http://couriratinteniaceqb.free.fr>





## Trail du Clocher Tors



Le Trail du Clocher Tors comporte 2 épreuves pour cette 1<sup>er</sup> édition le **DIMANCHE 24 JANVIER 2016** : un 15 et un 25 km : Une occasion unique pour les amateurs de course nature de la commune de découvrir de nouveaux sentiers avec le passage sur des terrains privés exceptionnellement ouverts ce jour de course. Nous espérons près de 400 coureurs.

Le départ et l'arrivée se feront

sur la place de la Mairie. Aucun stationnement ne sera autorisé du vendredi soir au dimanche soir sur cette place. La rue des dames sera fermée de 9 h 15 à 10 h 15. La D 81 sera elle fermée de 11 h à 13 h 30 entre l'église et le bar « O Grain de Café ». Le stationnement des coureurs se fera au maximum des possibilités autour de la salle de la Nouasse et des locaux techniques afin de permettre l'accès aux commerces du village.

Le retrait des dossards aura lieu le dimanche matin à partir de 8 h à la salle de la Nouasse.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux avec vos baskets ou pour assister à la remise des prix sur la place de la Mairie à partir de midi.

Inscriptions en ligne sur [www.klikego.fr](http://www.klikego.fr) ou sur place avec une majoration de 4 € dans la limite des dossards disponibles.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Vincent Germain au 06 79 23 00 05.

## Queb'rando

Les membres de l'association Queb'Rando vous souhaitent une très bonne année 2016, pleine de joie, de santé et de randonnées dans les chemins de la commune.

L'assemblée générale du 4 décembre 2015, après avoir présenté et adopté le bilan de l'année écoulée, vous propose quelques dates à retenir :

- **Dimanche 17 avril 2016** : randonnée pédestre à l'extérieur de la commune.
- **Samedi 11 juin 2016** : randonnée familiale pédestre semi-nocturne sur la commune.
- **Dimanche 11 septembre 2016** : fête annuelle à l'Étang des Noës, randonnées pédestres et équestres (avec animations et restauration sur place).

Aussi, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau et à faire part de vos idées pour enrichir la vie de Queb'Rando, tant sur la nature des activités que sur la valorisation du patrimoine où notre association continue d'être fortement impliquée.

Suite à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2015, aucune journée de débroussaillage n'est prévue à ce jour.

**Tarifs adhésions (pensez-y si ce n'est déjà fait !)** :

**Famille** : 15 euros - **Individuel** : 10 euros

**Contact** :

Queb'Rando - La Ville Gouin - 35190 Québriac  
Tél. 06 31 81 93 15 - [quebrando35190@orange.fr](mailto:quebrando35190@orange.fr)

*Le Bureau*



## Association Québriac-Marpod

Notre association de jumelage était en attente d'une visite de nos amis de Marpod en 2014 et 2015 mais hélas aucun échange n'a eu lieu. Le président de l'association impréuna pentru Marpod, M. Doru Vasu est parti travailler en Allemagne depuis 2 ans, personne n'ayant pris la relève pour lui succéder. J'ai repris contact dernièrement avec des membres de l'association roumaine et nous envisageons plutôt une visite vers Marpod, ce qui semblerait être la meilleure solution. Après discussions, nos amis préfèrent nous recevoir au mois d'août après la moisson et les examens des enfants, à ce jour rien

n'est encore défini, ni les dates précises, ni le moyen de transport. Les personnes qui seraient intéressées pour faire ce voyage vers la Roumanie peuvent déjà se faire connaître, une réunion aura lieu en début d'année 2016 pour vous apporter plus d'informations. La Roumanie un pays à découvrir qui vous laissera de bons souvenirs.

L'association Québriac-Marpod vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Pour contact** : Patrick Boissier - 02 99 68 12 22 ou  
Annick Marion - 02 99 68 02 75



## Le Cercle d'Ille-et-Rance

### Danses traditionnelles Bretonnes et Celtiques

Déjà un trimestre écoulé depuis la reprise 2015-2016 avec une activité intense pour la préparation de l'anniversaire du cercle.

Effectif stable avec cependant un renforcement du groupe adultes.

- Salle polyvalente la Nouasse les jeudis à partir de 20 h 30 soirée débutants
- Les vendredi à partir de 17 h ce sont les enfants, les ados à partir de 18 h 30, les adultes confirmés et les ados qui peuvent rester à partir de 20 h 30.

Année fertile en activité puisque nous sommes sortis à neuf reprises pour des animations dont certaines d'une grande renommée.

L'année civile se termine en apothéose puisque nous venons de fêter ce dimanche 29 novembre le 20<sup>e</sup> anniversaire du Cercle d'Ille-et-Rance.

Après-midi scénique avec la participation de quatre groupes de danses amis Bains/Oust, Chartres-de-Bretagne, Montfort, Saint-Grégoire et bien sûr les prestations du Cercle d'Ille-et-Rance (enfants, ados et adultes).

La Journée s'est poursuivie avec de la musique et danses pour tous.

Très beau programme où danses et musiques traditionnelles se mettent en scène, spectacle assez inhabituel en Bretagne romantique pour être souligné.

Merci au public nombreux qui est venu nous soutenir et a apprécié les activités proposées en plus du spectacle, (expo costumes anciens, photomaton etc.). La salle était comble et plus encore (nous tenons à nous excuser pour l'inconfort lié à un problème technique d'extension de salle, cloison récalcitrante).

Bel après-midi de retrouvailles de convivialité et partage riche en émotions.

Nous avons l'honneur et la chance d'avoir parmi nous, les membres créateurs du Cercle.

Un Grand jour pour nous tous, le 3 novembre 1995, André Desgranges 1<sup>er</sup> président du cercle déposait à la préfecture le formulaire de déclaration de création du Cercle d'Ille-et-Rance avec la liste des membres constituant le 1<sup>er</sup> C.A. Au cours de cette fête, Monsieur



le Maire de Québriac a remis à chacun une distinction et un petit cadeau en leur adressant au nom de la municipalité félicitations et remerciements.

**Cette année anniversaire voit aussi pour la 1<sup>re</sup> fois le Cercle d'Ille-et-Rance accéder à son premier classement en catégorie des groupes scéniques.**

De plus les réservations d'animations pour la prochaine saison vont bon train, six déjà prévues, plusieurs autres à confirmer.

- Nous prévoyons notre traditionnelle soirée galette des rois en janvier, date restant à définir.
- Un Fest-Deiz est prévu à la salle polyvalente de Québriac le dimanche 14 février.
- Un stage de danses enfants le dimanche 20 mars à la même date un stage chants à danser ces deux activités sont proposées par la Fédération Warl'leur.

Nous adressons nos remerciements à la municipalité de Québriac pour son implication lors de cet anniversaire et aussi pour l'aide et la reconnaissance accordée tout au long de la vie du cercle.

Merci aussi aux élus et personnel technique de Saint-Domineuc qui nous ont aidés au mieux à surmonter les aléas liés à un problème de matériel électrique à la salle.

Merci aussi à tous les acteurs bénévoles de cette fête, (techniciens, exposants danseurs, musiciens, chanteurs et tous les adhérents du cercle qui ont fait preuve d'une grande solidarité et d'efficacité).

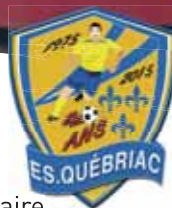
Bonnes Fêtes de fin d'année à tous, bonne année 2016

*Roger Portier*





## Étoile sportive Québriacoise - Section football



L'ES Québriac compte cette année environ 120 licenciés toute catégories confondues.



Le club dispose d'une équipe dans chaque catégorie (hors U19), 2 équipes en U11 ainsi qu'en Seniors, une féminine et pour finir une équipe vétérans. Les entraînements ont lieu les après-midi au stade municipal de la commune de 14 h à 20 h 30, les vendredis soir de 21 h à 23 h 30 à la salle communautaire de Tinténiac, et le samedi matin de 10 h à 12 h pour les catégories U6 à U9.

Les résultats des championnats jeunes sont satisfaisants hormis les «U15» qui doivent faire face à un renouvellement important de joueurs. Ils travaillent énormément avec les dirigeants pour remédier aux résultats en dents de scie dans cette catégorie. Gageons que la phase retour sera de meilleure facture pour les jeunes pousses du club.

En ce qui concerne les seniors, les Séniors À pointent à la 6<sup>e</sup> place dû à des résultats « moyens » de part l'absence récurrent de certains joueurs ainsi qu'un nombre insuffisant de présence aux entraînements. La Sénior B est leader de D4 et est toujours qualifiée en Coupe du challenge 35. Les Séniors Féminines, elles assidues aux entraînements, sont également leader de leur poule. Les Vétérans en entente avec Dingé, quant à eux, éprouvent une difficulté à jouer du là aussi aux absences répétées de joueurs.

**Voici donc les dates des manifestations de l'ES Québriac pour 2016 :**

- 31 janvier : vœux du président ;
- 28 mai : tournoi jeunes et semi nocturne ;
- 11 juin : assemblée Générale ;
- 1<sup>er</sup> octobre : la traditionnelle choucroute de l'ESQ.

*Le conseil d'administration de l'ES Québriac*



## Permanences du Maire et des Adjointes

M. Armand Châteaugiron Maire	Finances – Economie Urbanisme – Habitat Infrastructures	Vendredi (sur rendez-vous) Samedi 11 h à 12 h
M <sup>me</sup> Marie-Madeleine Gamblin 1 <sup>re</sup> adjointe	Affaires sociales Petite enfance Personnes âgées	Sur rendez-vous (*)
M. Louis Denoual 2 <sup>e</sup> adjoint	Voirie et réseaux Bâtiments communaux Environnement	Mardi 9 h à 11 h Et sur rendez-vous (*)
M <sup>me</sup> Angélique Lebreton 3 <sup>e</sup> adjointe	Affaires scolaires	Sur rendez-vous (*)
M. Patrick Boissier 4 <sup>e</sup> adjoint	Vie associative Sport - Loisirs - Culture Fêtes et cérémonies	Sur rendez-vous (*)

\* s'adresser au secrétariat de la mairie.

## Mairie

Adresse : 5, Rue de la Liberté - 35190 Québriac  
Tél. 02 99 68 03 52 - Email : [mairie@quebriac.fr](mailto:mairie@quebriac.fr)

**Ouverture de la Mairie du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h.**

*Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à consulter le site  
de la mairie :*

[www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr)



## Renseignements utiles

Assistance sociale du secteur : *sur rendez-vous - Contacter le C.D.A.S. à Combourg*

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S.) :  
*Square Émile Bohuon - Combourg - Tél. 02 99 73 05 69*

ADMR : 2, avenue des Trentes - Tinténiac - Tél. 02 99 68 06 57

Pôle Emploi : 4, allée de Lohon - Combourg - Tél. 3949

Déchetterie : Route de Bazouges-sous-Hédé - Tinténiac  
Horaires : *lundi au jeudi de 14 h à 17h/18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 17h/18 h*

# Claude DUHAMELLE - Travaux Publics

35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage Assainissement autonome, Raccordement tout à l'égout Raccordement de vos réseaux EDF, GDF, PTT, AEP Nettoyage de vos terrains (avec gyrobroyeur) Location Tractopelle, Pelle à pneus, Mini-pelle et BRH.

Tél. 02 99 68 12 94 - Fax 02 99 23 00 89 - Port. 06 03 37 84 41

Les Serres  
de Launay

HORTICULTEURS

M. et Mme CONFLANT J.M.



- Plantes de massifs
- Rosiers
- Plants pour potagers
- Chrysanthèmes etc...

Launay 35190 Québriac

06 80 67 13 86

02 99 45 25 58

BERHAULT Didier

Artisan depuis 1987

Menuisier - Ébéniste

Fabricant - Installateur

Cuisines - Bains - Dressing

Malnoë 35190 QUÉBRIAC

06 78 24 66 94

02 99 23 08 62

didierberhault@laposte.net



emeé - Saint-Malo



Le P'tit Plus

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

Karine Lebulanger

09 51 01 82 02 – 06 86 22 19 51

leptitplusquebriac@free.fr

34, rue de la Liberté – 35190 Québriac

EURL au capital de 5000 € – SIRET : 51227046300015

KABUKI

SPA  
& Institut

- Soins visages
- Gommages
- Enveloppement
- Modelages Kabuki
- Massages traditionnels
- Manucure
- Maquillage
- Epilations
- Soins pour enfants
- Abonnements
- Chèques cadeaux
- Entrée à l'espace bien-être (piscine/hammam)



Venez découvrir le bien-être à l'état pur !

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 19h

Jeudi (nocturne) : 9h30 - 21h

Samedi : 9h30 - 18h

Trémagouët, 35190 QUEBRIAC

02 99 39 88 42 contact@kabuki-spa.fr

H2C  
Informatique Services

Assemblage PC

Formations

Dépannage et assistance

Installation à domicile

Consommables et accessoires

Michel LEBULANGER

h2c.infoservices@free.fr – www.h2cinformatique.fr

09 50 45 49 84 – 06 77 93 96 82

H2C Informatique Services - 34, rue de la Liberté, 35190 Québriac - www.h2cinformatique.fr

EURL au capital de 5000 € - RCS 518267695 RM35

Déclaration d'activité de formation professionnelle 53 35 09017 35